



Montréal ▼

Montréal 3219,21 -12,44
VARIATION DU JOUR: -0,38% AN: 25,64%



Toronto ▼

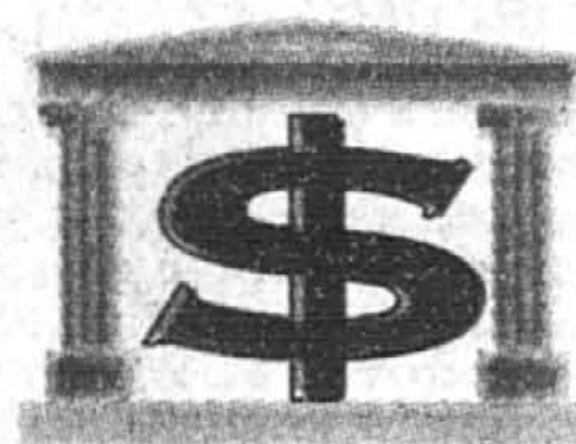
Toronto 6370,33 -18,70
VARIATION DU JOUR: -0,29% AN: 21,91%



New York ▼

New York 7330,18 -27,05
VARIATION DU JOUR: -0,37% AN: 28,75%

S&P 500	844,08	-2,33
VARIATION DU JOUR:	-0,28%	AN: 25,78%
Nasdaq	1403,10	-7,08
VARIATION DU JOUR:	-0,50%	AN: 13,75%
Dollar CAN	72,44	cents US 0,12
VARIATION DU JOUR:	0,17%	AN: -0,78%
Dollar US	1,380	\$CAN -0,002
VARIATION DU JOUR:	-0,17%	AN: 0,79%
Or	345,90	\$US 0,60
VARIATION DU JOUR:	0,17%	AN: -11,42%
Pétrole	19,06	\$US -0,19
VARIATION DU JOUR:	-0,99%	AN: 3,08%



Banque Nationale
Bénéfice net
de 80,4 millions
au 2^e trimestre
page C 3

Naissance du nouveau géant du papier journal

MARTIN VALLIÈRES

Le plus grand producteur de papier journal au monde, Abitibi-Consolidated, naît officiellement aujourd'hui, moins de 24 heures après que les actionnaires de ses deux constituantes, Abitibi-Price, de Toronto, et Stone-Consolidated, de Montréal, eurent presque unanimement approuvé leur fusion, hier, lors des assemblées spéciales qui avaient lieu simultanément dans les deux villes.

« C'est rare qu'un président dirige la dernière assemblée des actionnaires d'une entreprise avec enthousiasme, mais c'est mon cas aujourd'hui. Cette fusion crée un nouveau leader mondial d'origine canadienne et elle ouvre un nouveau chapitre de l'histoire de l'industrie papetière dans ce pays », a commenté James Doughan, désormais ex-président et chef de la direction de Stone-Consolidated.

Parce qu'à compter de la première réunion du conseil d'Abitibi-Consolidated, aujourd'hui à Montréal, M. Doughan en devient le président et chef de la direction. Le poste de président du conseil et chef des opérations sera occupé par Ron Oberlander, auparavant numéro un chez Abitibi-Price.

Les 16 membres du premier conseil d'administration d'Abitibi-Consolidated, composé à parts égales d'administrateurs des deux entreprises fusionnées, ont d'ailleurs fait connaissance depuis quelques heures. Un premier dîner d'affaires les réunissait hier soir à Montréal. Parmi les convives: Roger W. Stone, président du conseil et chef de la direction de Stone Container de Chicago, qui demeure le principal actionnaire à 25 % de la nouvelle entreprise. « Il n'a pas l'intention de vendre pour le moment, entre autres pour des raisons de pönctions fiscales », selon M. Doughan.

Parmi les autres membres du premier conseil d'Abitibi-Consolidated, il y a Pierre Côté, auparavant de Celanese Canada, et Charles Perreault, de Schroders Canada, qui étaient tous deux au conseil de Stone-Consolidated. André Caillé, président d'Hydro-Québec, et Richard Drouin, de Memotec, émigrèrent pour leur part du conseil d'Abitibi-Price.

La nouvelle Abitibi-Consolidated regroupe 18 usines de produits papetiers et forestiers au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Elle emploie 13 000 personnes dont éventuellement un peu plus de 200 à son siège social de Montréal, après l'intégration des employés qui migreront du siège social d'Abitibi-Price à Toronto. Selon M. Doughan, cette migration, dont les détails devraient être décidés dans un mois, pourrait s'étirer jusqu'à la fin de l'année si l'entreprise décidait aussi de déménager dans un autre espace plus grand. « Tous les cadres qui n'auront plus d'emploi ont déjà été avisés », a-t-il indiqué tout au plus.

Abitibi-Consolidated exploite en tout 45 machines à papier et a une capacité de production de 4,3 millions de tonnes de papier par an, dont 2,8 millions de tonnes pour le seul papier journal.

Astral devient l'un des principaux actionnaires de Radiomutuel

MARTIN VALLIÈRES

Autre rapprochement entre deux groupes montréalais des médias électroniques: Astral Communications devient l'un des principaux actionnaires de Radiomutuel en rachetant la part de 25 % que détenait Charles Sirois, par l'entremise de son holding Télésystème, depuis 1985.

La transaction de 17,4 millions constitue le premier investissement d'Astral dans le secteur de la radiodiffusion, mais aussi un complément significatif à ses activités de télévision spécialisée par câble.

Astral investit aussi pour la première fois dans le secteur de l'affichage publicitaire, où Radiomutuel est présente par son contrôle à 65 % de la firme Omni Outdoor.

Chez Astral, on décrit cette prise de participation comme un « investissement stratégique à long terme, qui se situe dans notre principal champ d'activités ».

« Radiomutuel a un bon potentiel de croissance et ses gestionnaires, Normand Beauchamp et Paul-

Émile Beaulne, ont prouvé leur compétence », a commenté David Novek, porte-parole d'Astral.

L'acquisition des 1,47 million d'actions de Radiomutuel que détenait Télésystème s'effectue au prix individuel de 11,75 \$. Il correspond à une prime d'environ 75 cents par rapport au cours récent à la Bourse de Montréal. Ce cours se situe d'ailleurs à son sommet des 52 dernières semaines, deux fois plus qu'il y a un an.

Les plus récents résultats publiés par Radiomutuel font état d'une progression des revenus de 7 % à hauteur de 29 millions au premier semestre 1997, terminé le 23 février. Son bénéfice net était

en forte hausse de 85 %, à 1,3 million, par rapport au semestre correspondant en 1996.

Radiomutuel exploite huit stations de radio FM et trois AM. Elle possède 50 % du réseau Radiomédia et de la chaîne de télévision spécialisée MusiquePlus, en plus d'être engagée dans les futures chaînes de télévision spécialisées MustMax et Canal Vie.

Pour Astral, la prise de participation à 25 % des actions en circulation et 18,3 % des droits de vote de Radiomutuel s'accompagne aussi d'un siège au conseil d'administration. Astral y déléguera son président du conseil, André Bureau, qui se retrouvera en terrain connu de la radiodiffusion.

Par ailleurs, Astral n'entend pas augmenter sa participation au-delà de 25 % dans un avenir prévisible. Elle a signé une entente en ce sens avec les détenteurs du bloc majoritaire d'actions de Radiomutuel, messieurs Beauchamp et Beaulne.

Astral Communications est le plus important diffuseur de télévi-

sion spécialisée par câble au Canada, en français et en anglais. Elle détient seule ou en partenariat un intérêt dans 12 chaînes dont Movie Network, Moviepix, Viewer's Choice, Family Channel et les prochaines Teletoon et Comedy Channel. Du côté francophone, Astral est investie chez Réseaux Premier Choix (Super Écran, Canal Famille, Canal D), au Canal Indigo ainsi que différentes licences de télédiffusion directe par satellite. Astral est aussi dans les vidéocassettes (Ciné-Maison Astral), les services techniques (AstralTech) et le multimédia (Artech Digital).

Astral avait cédé sa filiale de distribution de films et d'émissions de télévision au Groupe Coscient l'automne dernier. Cette vente a fait reculer ses revenus de 165 à 156 millions pour son premier semestre, terminé le 28 février dernier. En contrepartie, son bénéfice net a bondi de 61 % à 4,2 millions.

DOSSIER

La plate-forme Hibernia entre dans l'histoire



Maurice Jannard

Après un périple de 500 kilomètres qui aura duré huit jours, l'immense plate-forme pétrolière Hibernia est arrivée tout près de sa destination finale, au large des côtes de Terre-Neuve.

À raison de 3 kilomètres par heure, six remorqueurs ont amené l'immense structure à 315 kilomètres au sud-est de St-John's et écrit une nouvelle page d'histoire.

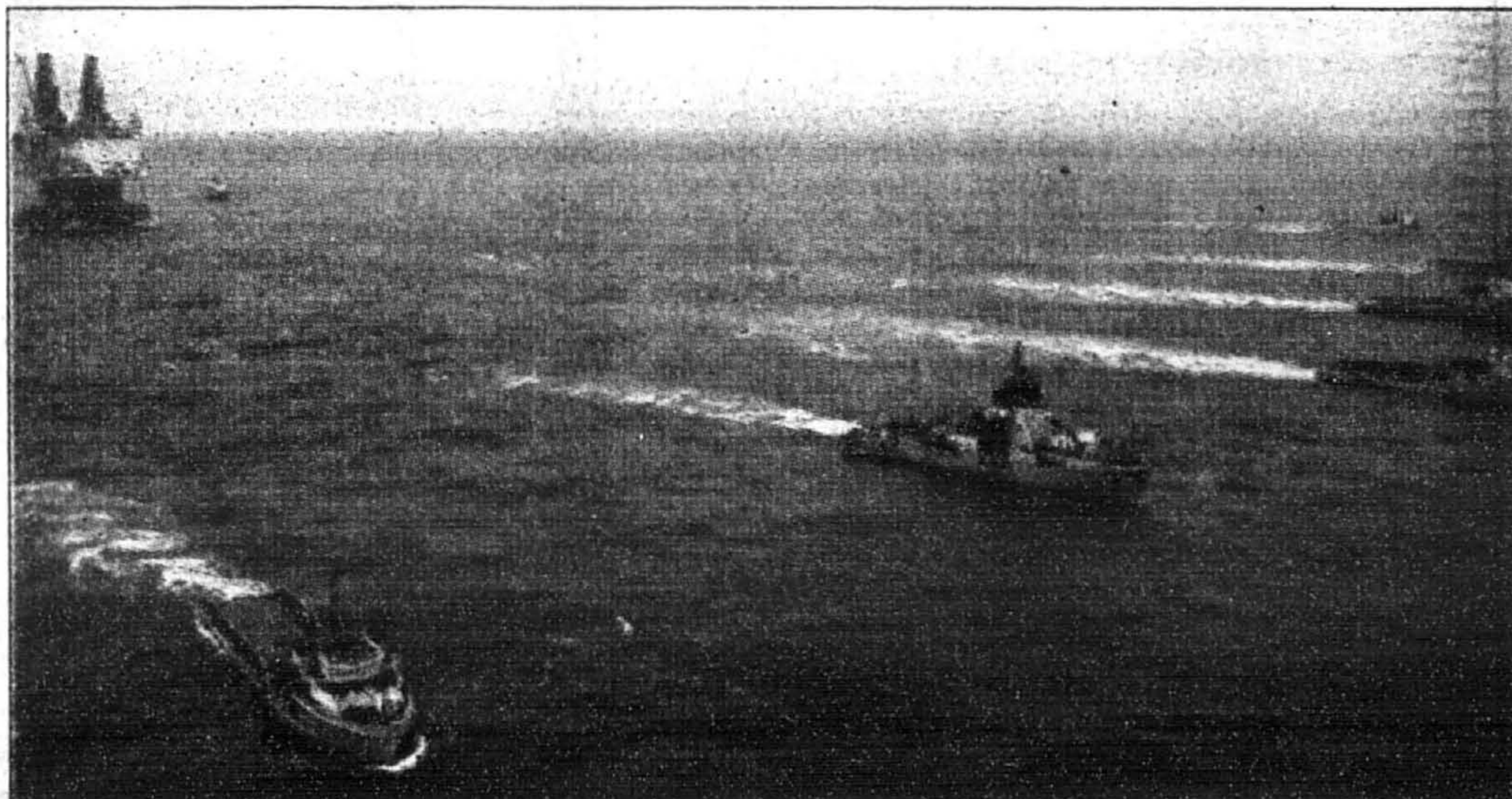
Cette vitesse peut sembler lente mais il faut rappeler qu'on déplace sur l'eau une structure haute comme la moitié de l'Empire State Building.

« Nous avons besoin d'une fenêtre de 60 à 70 heures de beau temps pour procéder à l'installation finale », a déclaré hier à La Presse, M. Brian Crawley, porte-parole de la société Hibernia Management and Development company.

Le temps était trop maussade hier dans cette partie de l'Atlantique-Nord pour permettre l'arrimage final.

« Il est essentiel qu'il fasse beau durant les dix derniers kilomètres, ainsi que pendant l'installation », a ajouté le représentant d'Hibernia.

La plate-forme comprend une



La mise en place de la plate-forme Hibernia exige beaucoup de chevaux-vapeur et un grand doigté. Le coût total d'Hibernia est de 16 milliards, dont 5,8 milliards pour la construction et le transport.

superstructure métallique de 37 000 tonnes servant à l'extraction du pétrole et de quartier général aux travailleurs en haute mer.

Celle-ci est reliée à une structure de béton de 555 000 tonnes qui sera coulée dans l'océan. Le tout mesure 224 mètres de haut et sera installé à cinq mètres du fond de l'océan, une opération fort délicate et qui demande une précision inouïe.

Le défi technologique est colossal. Cette structure doit résister à des vagues qui peuvent atteindre 30 mètres et repousser des icebergs du genre de celui qui a fait couler le Titanic au début du siècle.

Au plus fort des travaux de

construction de la plate-forme dans la localité terre-neuvienne de Bull Arm, plus de 5000 personnes ont travaillé sur le chantier.

Le champ pétrolier Hibernia contient environ 3 milliards de barils de pétrole, dont 615 millions de barils sont récupérables sur une période de 20 ans. Les propriétaires sont confiants toutefois de produire une plus grande quantité que les projections initiales.

Le gisement appartient à Mobil Oil (33,1 %), Chevron (26,9 %), Petro-Canada (20 %), Canada Hibernia Holding Corporation, une société du gouvernement fédéral (8,5 %), Murphy Oil (6,5 %) et Norks Hydro (5 %).

La structure de béton enfouie sous l'eau peut emmagasiner près d'un million de barils de pétrole. Des navires ravitailleurs viendront chercher l'or noir extrait et le transporteront vers les raffineries de l'est du Canada, du nord-est des États-Unis, du golfe du Mexique et de l'Europe.

Les prochaines étapes clés sont les suivantes: le forage du premier puits commencera en août et la première extraction de pétrole en décembre, ce qui est conforme aux projections établies en 1994.

Le coût du projet (construction et infrastructure) est évalué à 8,5

Voir LA PLATE-FORME en C 2

IMPRIMANTES COULEUR BUBBLE JET

POUR L'ARTISTE EN CHACUN DE NOUS

Optez pour nos imprimantes couleur Bubble Jet™ aux possibilités PhotoRealism™!

Canon

1 800 263-1121

LES CHEFS DE FILE EN MATIÈRE D'IMAGERIE

ECONO-FLASHES



Les gîtes touristiques victimes du fisc

Russell Williams, député libéral de Nelligan, s'offusque des agissements du ministre du Revenu, Roger Bertrand qui, une fois de plus, se permet de changer les règles du jeu en cours de route, cette fois, en ce qui a trait aux propriétaires de gîtes touristiques. Le député trouve une telle attitude irrespectueuse et indécente, faisant écho à l'article de notre collègue Michel Girard dans l'édition de mercredi. M. Williams explique que « le ministre du Revenu est en train d'appliquer certaines dispositions de sa loi de façon abusive ». En effet, affirme-t-il, personnellement n'avait parlé aux propriétaires de gîtes touristiques de leur assujettissement aux articles 175.4 à 175.6 (même dans le plus récent bulletin d'interprétation de Revenu Québec daté du 31 janvier dernier, on ne retrouve rien au sujet des gîtes touristiques) et IT 514. Le député de Nelligan dit noter que ce genre de comportement a été déjà adopté auparavant, notamment dans le cas des investisseurs dans des projets de recherche et développement, des employés à pourboires et tout récemment, des chauffeurs de taxi.

Oasis : la plus forte croissance au Canada

Oasis Technology, spécialisée dans les solutions logicielles de commerce électronique à l'intention des institutions financières et des détaillants, est la société à plus forte croissance au Canada, selon Profit 100. Les revenus de cette entreprise sont passés de 131 149 \$ à 13,4 millions entre 1991 et 1996. L'entreprise canadienne formée en 1989 possède des bureaux de vente aux États-Unis, en Malaisie et au Canada, ainsi qu'un vaste réseau de distributeurs sous licence presque partout dans le monde.

Programme de Flag à Sudbury

Le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario a délivré un permis de travail à Flag l'autorisant à construire un chemin pour accéder à ses secteurs dans les cantons voisins de McNish et de MacBeth. Flag pourra ainsi commencer les travaux d'exploration recommandés. Le géologue consultant, Peter Giblin, de Sudbury, a recommandé à Flag de concentrer son programme de 1997 sur les cantons de McNish et de MacBeth et sur le lac Wolf, dans le canton de Mackelcan.

Theratechnologies : brevet européen

L'Office européen des brevets a accordé à Theratechnologies un brevet pour son appareil de décontamination des unités dentaires. Theratechnologies franchit ainsi une autre étape importante vers la commercialisation de son système de décontamination des unités dentaires. La société avait déjà reçu le brevet américain pour sa solution désinfectante en avril dernier et un autre pour son appareil de mesure de la contamination de l'eau en 1995. Le système de décontamination des unités de soins dentaires mis au point par Theratechnologies comprend l'appareil qui se branche sur l'entrée d'eau d'une unité dentaire et une solution désinfectante qui élimine les bactéries, détruit le biofilm qui se forme dans les conduits d'eau et empêche la formation de nouveaux biofilms. Le prototype du système de décontamination des unités de soins dentaires est déjà utilisé à la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal.

Contrats pour Dominion Bridge

Dominion Bridge a obtenu deux contrats de TransCanada Pipelines évalués à environ 18 millions CAN pour des travaux de construction aux stations de compression de TCPL en Saskatchewan et en Ontario. D'autres établissements de Dominion Bridge avec sa filiale Steen Contractors se sont vu aussi octroyer récemment pour 23 millions CAN en contrats de mécanique et construction, en fabrication-acier et en travaux de bâtiments partout au Canada pour d'autres organisations. En ce qui concerne le contrat de 18 millions avec TCPL, le groupe de construction du Manitoba et ses sous-traitants veilleront à tous les travaux de génie civil, aux fondations, au câblage électrique et à l'insonorisation de la nouvelle station de compression de TCPL en Saskatchewan.

Microcell... mobilité mondiale

Microcell Connexions, filiale en propriété exclusive de Microcell Télécommunications, a conclu une série de nouveaux accords d'itinérance avec des exploitants de réseaux GSM (1) des États-Unis, d'Europe et d'Asie, ce qui porte à 15 le nombre de pays et de régions où Microcell peut désormais offrir ses services à l'extérieur du Canada.

Prix Midland Walwyn

Le courtier Capital Midland Walwyn et l'Association des économistes québécois (ASDEQ) s'associent pour créer le Prix d'excellence en journalisme économique et financier Midland Walwyn. Cette récompense de 10 000 \$ sera accordée à un journaliste qui pratique son métier au Québec par un jury indépendant composé de MM. Yvan Allaire, premier vice-président de Bombardier, Diane Bellemare, PDG de la Société québécoise de la main-d'œuvre, David Johnson, professeur à la faculté de droit de McGill, Jean-Luc Landry, président de Bolton Tremblay et Pierre Lessard, président de Métro-Richelieu. Le commanditaire du prix, M. Guy Savard, président de Midland Walwyn, a dit que la qualité de l'information joue un rôle clé dans les décisions d'investissement. M. Landry, par ailleurs président de l'ASDEQ, a ajouté qu'une bonne compréhension des enjeux économiques et financiers par la population contribue à la cohésion sociale et à la croissance économique. Les candidatures doivent être remises au plus tard le 1er septembre.

Papier : expéditions en hausse

En avril, les producteurs canadiens de papier journal ont augmenté leurs expéditions de près de 21 % par rapport à l'an dernier. Les ventes ont crû de 11,3 % au Canada, de 14 % aux États-Unis et de 40,2 % sur les marchés d'outre-mer. La consommation des utilisateurs américains a progressé de 4,6 % en avril et de 6,6 % au cours des quatre premiers mois de l'année. Les stocks détenus par les consommateurs ont diminué de 29 000 tonnes par rapport au mois de mars et représentaient 42 jours d'approvisionnement à la fin d'avril.

ExpressVu : entente avec sept détaillants

ExpressVu a conclu des ententes avec sept grands détaillants canadiens pour la vente de son système de télédiffusion directe à domicile (DTH), qui sera lancé sur le marché cet été. Ces entreprises sont Adventure Électronique, La Baie, Bell Mobilité, Kmart, London Drugs, Real Canadian Superstores et True Value Hardware Stores. À la mi-juin, les consommateurs pourront réserver un système de télédiffusion directe par satellite auprès d'ExpressVu, sans obligation de leur part, à l'aide d'une carte-réponse d'affaires offerte aux points de vente des détaillants canadiens visés, partout au pays.

Banque Nationale et travailleurs autonomes

La Banque Nationale vient de procéder au lancement d'un nouveau programme qui s'adresse aux travailleurs autonomes. À la suite de la conclusion d'ententes avec les sociétés Microsoft, Multi-Hexa et DTM, la Banque Nationale entend faire profiter aux travailleurs autonomes d'offres spéciales chez des fournisseurs réputés, en plus d'un ensemble de produits et services conçus spécifiquement pour cette clientèle, y compris des forfaits de transactions bancaires à tarification réduite.

CDPQ investit dans la mode

Capital CDPQ vient d'investir deux millions dans deux entreprises québécoises prometteuses du secteur de la mode. Un premier placement d'un million a été effectué dans Studio Thomas Wallace, un manufacturier, importateur et distributeur de chaussures et de bottes haut de gamme pour femmes. Le second placement, évalué aussi à un million, a été souscrit pour la Compagnie canadienne de vêtements d'enfants, une entreprise d'importation, de fabrication, de commercialisation et de création de vêtements pour enfants, de vêtements sport, de vêtements d'hiver et de vêtements pour femmes.

Pierre Bellemare

Dorel tient ses promesses de croissance

LAURIER CLOUTIER

Contrairement à d'autres, Dorel a tenu ses promesses, les a même dépassées et promet encore aux actionnaires une croissance record.

Le manufacturier de mobilier de maison, de prêt-à-assembler, d'accessoires pour enfants a haussé son chiffre d'affaires de 10 % l'an dernier, à 426 millions, et ses profits de 44 %, à 15,5 millions. Au premier trimestre, encore mieux : les ventes progressent de 18 %, à 125 millions, et les bénéfices de 70 %, à cinq millions.

Depuis une semaine, la cote de l'action a bondi de 18 \$ à 22 \$ et l'analyste du courtier James Capel Canada, James David, prévoit 30 \$ ou 35 \$ d'ici un an. Il a toujours été « trop conservateur » jusqu'ici sur Dorel, de Montréal, avec des affaires dans plus de 60 pays dont les États-Unis (82 %).

Cette année, le chiffre d'affaires croîtra de 15 % et les profits, de 35 %, dit Martin Schwartz, président et chef de la direction de Dorel. Depuis cinq ans, les affaires ont

doublé et les bénéfices, triplé.

Si l'augmentation annuelle moyenne des profits a été de 33 % depuis 1992, le rapport coût/bénéfices de l'action n'a toutefois atteint que 15,5 %. Après des acquisitions et des investissements dans les usines, la digestion un peu lente et une croissance de la rentabilité plus faible que les ventes ont refroidi des actionnaires. La cote boursière n'arrive pas maintenant à suivre les gains, même si Dorel hausse sa production sans investir davantage, baisse son coût par produit et augmente ses marges.

La gamme provient maintenant en partie de la Chine et du Mexique mais 75 % de la production se fait toujours aux États-Unis. Le Canada (Cornwall, Montréal) fournit 20 % des produits contre 8 % des ventes. Environ 650 des 2800 em-

ploqués oeuvrent en Ontario et au Québec et Dorel en cherche toujours de nouveaux.

La concurrence ne manque pas mais Dorel rejoint les grands manufacturiers du secteur, multiplie les nouveaux produits plus rentables et bonifie le service à la clientèle. Une dizaine d'employés travaillent en face du siège social de Wal-Mart. Ce géant de plus de 2000 grandes surfaces achète 25 % de la production, contre 30 % il y a deux ans. C'est beaucoup mais ce n'est pas trop, assurent le président et Jeffrey Schwartz, vice-président aux finances. Dorel vend de plus en plus à la plupart de ces géants, tel Toys « R » US. Wal-Mart paie bien et sa part diminue. Les ventes en Chine tripleraient d'ici l'an 2000.

Les quatre principaux dirigeants de Dorel ont doublé leur prime au rendement, à 180 000 \$, mais gelé leur salaire à 300 000 \$ depuis trois ans. Ils ont ramené la dette de 80 à 55 millions, par rapport à un avoir des actionnaires de 100 millions. Mais Dorel veut grandir davantage avant de verser un dividende.

La paix revenue, Leader lance de nouvelles lunettes

LAURIER CLOUTIER

Leader a fait la paix avec ses actionnaires et créanciers, lancera de nouvelles lunettes et visières de sport, haussera son chiffre d'affaires de 10 % et prévoit un profit de 300 000 \$.

Le président et chef de la direction, Pierre Habib, doit lancer au début de l'an prochain des lunettes et visières se conformant aux ordonnances ophtalmologiques des mordus de basketball, baseball, hockey, soccer, racketball et autres sports.

Le fabricant de Boucherville veut aussi élargir sa gamme d'accessoires pour la natation et doit conclure une entente à cette fin la semaine prochaine. D'ici deux à trois semaines, un nouveau masque pour les

jeux de guerre (paintball) deviendra disponible sur le marché. Avec l'alliée Arkon, on développera par ailleurs les lunettes industrielles.

Leader pourrait ainsi augmenter sa présence dans les magasins à grande surface et porter son chiffre d'affaires de 12 à 13 millions.

L'an dernier, Leader a sabré les coûts, rapatrié son bureau administratif des États-Unis à Boucherville, augmenté son chiffre d'affaires de 11,5 % malgré la réduction de 50 % de son équipe de vente/

marketing et renforcé la direction grâce à l'ajout de Joël Roussin, à titre de vice-président et directeur général.

La perte fut réduite, de 3,1 à 1,3 million de dollars, et Leader a conclu une entente avec les détenteurs de débentures et la Société de développement industriel du Québec, pour un étalement sur deux ans et la conversion de 1,1 million de dollars de la dette en actions privilégiées.

Leader s'est départie de produits qui ne correspondaient plus à sa mission de base, Red Alert et les sacs de voyages pour vélo. Pierre Habib estime que la remise en forme de l'an dernier débouchera maintenant sur l'expansion.

Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi baisse encore

Presse Canadienne
OTTAWA

Le nombre de Canadiens recevant des prestations d'assurance-emploi a diminué en mars dernier pour le sixième mois de suite.

Statistique Canada a fait savoir hier que 591 000 personnes avaient reçu des prestations au cours du mois de mars, soit 1,1 % de moins qu'en février.

Au Québec, 208 140 personnes ont reçu des prestations en mars, ce qui représente une baisse identique à la moyenne nationale.

Le montant total des prestations ordinaires pour l'ensemble des prestataires a chuté de 1 % en mars, pour s'établir à 747 millions.

Pour le premier trimestre de 1997, les prestations ordinaires ont diminué de 11 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente, a souligné l'agence fédérale. Cette baisse s'explique en partie par l'entrée en vigueur, l'été dernier, de modifications au programme fédéral qui en ont resserré les conditions.

L'agence fédérale constate par ailleurs que le nombre de personnes ayant soumis une demande de prestations en mars a augmenté légèrement, soit de 0,7 %.

La plate-forme Hibernia entre dans l'histoire

LA PLATE-FORME / Suite de la page C1

milliards de dollars, comprenant une somme de 5,8 milliards pour construire et transporter la plate-forme, 592 millions pour la construction de deux navires ravitailleurs et 2,1 milliards pour le forage des puits.

Les coûts d'exploitation sur la durée de vie du projet sont de 7,5 milliards, ce qui porte le coût total d'Hibernia à 16 milliards.

Le prix de revient nécessaire du pétrole sur 20 ans est fixé à 13 dollars américains le baril pour que l'investissement soit rentable.

Actuellement, le pétrole de la mer du Nord se transige à 19 \$ le baril et celui du West Texas cote à 20 \$ le baril. Le pétrole du gisement Hibernia est de qualité inférieure à celui de la mer du Nord ; il se compare à celui qu'on retrouve en Afrique de l'Ouest.

Le projet Hibernia n'aurait pas vu le jour sans une participation abondante de fonds publics, surtout du gouvernement fédéral.

Au seul chapitre des subventions gouvernementales, la somme dépasse un milliard de dollars. Puis, Ottawa a accordé un prêt de 1,8 milliard, dont les intérêts ne seront remboursés qu'après un certain nombre d'années.

Les intérêts de la première année du prêt n'auront pas à être remboursés par les actionnaires du projet, un cadeau de 132 millions.

Les actionnaires doivent rembourser le prêt sous forme de rede-

vances. Sur les trois premiers millions de barils extraits, la redevance est de 1 % des revenus. Celle-ci est augmentée progressivement jusqu'à atteindre un maximum de 5 % des revenus bruts.

Lorsque la production atteindra son maximum, soit vers le milieu de l'an 2000, Hibernia produira 135 000 barils de pétrole par jour.

Au sud du gisement Hibernia, se trouve un autre champ pétrolier exploitable, celui de Terra Nova. La société Petro-Canada y détient une participation de 29 % et en est le maître-d'œuvre.

Les réserves sont évaluées à près de 400 millions de barils et l'investissement initial est évalué à plus de 2 milliards de dollars.

700 Affaires	800 Avis
710 OCCASIONS D'AFFAIRES ABSOLUMENT #1 marketing de réseau, 100% can., cherche leader pour le Québec. 514-723-5239 COMMENT utiliser les fonds de vos REER ou C.R.I. pour aider vos affaires. Toujours à l'abri de l'impôt. COOP PLUS 340-9010. LOCAL à louer, idéal pour magasin à 15, magasin de vêtements usagés ou d'équipements de sport usagés. Prix spécial! 336-8007 RECHERCHE associé travailleur, de établie, 15 000 \$, 255-6566 Roger SACS à dos (25 000), en peluche de luxe, 731-8255. TABAGIES dans centres achats majeurs haut volume. Sites disponibles: Valleyfield et Ste-Foy (Québec). S.V.P. appelez 514 737-3683.	718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDE ARGENT à prêter sur tître hyp. seulement 324-8536 DEMANDE 20 000 \$ à 10 % garanti. 620-5026 800 AVIS A PARTIR de cette date, le Marie-Hélène Gagnon, domiciliée au 1361 app. D, Baubien est, Montréal, déclare ne plus être responsable des dettes contractées en mon nom par qui que ce soit. 801 AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES AVIS de fermeture de clôture d'inventaire. Avis est donné à toutes personnes intéressées que l'inventaire pour la succession George Lewis, qui est décédé le 5 février 1997, enclenchement de la Ville de St-Laurent, province de Québec, est situé au bureau corporatif de la Société de Fiducie TD, 1130 rue Sherbrooke ouest, 2e étage, Mtl, Qué H3A 2M9.
715 SERVICES FINANCIERS CONSTITUTION de société dans les paradis fiscaux. Dominion Capital, 418-569-4266	801 AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES AVIS AUX CREANCIERS ET AUTRES Toutes créances contre la succession George Lewis, anciennement de la Ville de St-Laurent et la Ville de Pointe Claire, Québec, qui est décédé le 5 février 1997, doivent être déposées au bureau des représentants corporatifs soussignés avant le 30 juin 1997, par la suite les soussignés distribueront les biens de ladite succession en considérant seulement les créances déjà adressées. Date à Montréal le 30 mai 1997. Société de Fiducie TD, 1130 rue Sherbrooke ouest, 2e étage, Montréal, Québec, H3A 2M9. PRENEZ AVIS que Chaboud D'Orléans, domicilié et demeurant au 71, boul. Westpark, Dollard-des-Ormeaux, H9A 2J8, n'est plus en société avec Raymond Laurent dans les compagnies sous dénomination sociale Marché En Bas et Variétés Créoles, par conséquent n'est plus responsable des dettes depuis le 23 mai 1997.
805 AVIS COMO Tirage 21: 2745 2801 3265 3031 3036 1150 3284	950 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM PRENEZ AVIS que la compagnie "SOPA INC." ayant son siège social au 1805 Autoroute Laval Ouest, Ville de Laval, province de Québec, district judiciaire de Laval, H7L 3W3, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Laval, le 27 mai 1997. LAMBERT CORMIER, avocats, s.e.n.c. Pierre L. Lambert, avocat PRENEZ AVIS que la compagnie 2645-3068 Québec Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ivaco : profit de retour, dividende restauré

RICHARD DUPAUL

Les actionnaires d'Ivaco avaient deux raisons de se réjouir hier. D'abord, la direction a promis des résultats améliorés pour les deux prochaines années à la suite de la restructuration de la compagnie. De plus, après une disette de six ans, la société a finalement restauré le dividende sur les actions ordinaires.

Lors de l'assemblée annuelle, le PDG d'Ivaco, M. Paul Ivanier, a annoncé un dividende en espèces de six cents par action de catégorie A et de cinq cents par action de catégorie B. La date de clôture des registres est le 11 juin et le versement suivra le 2 juillet.

En bourse, l'action de catégorie A a grimpé de 19 cents à 4,70 \$, s'ajoutant au gain de deux dollars enregistré depuis un mois.

Durement touchée par la récession, Ivaco avait suspendu tous les dividendes en 1991. Elle avait alors frôlé la catastrophe en inscrivant une perte record de 82 millions, suivie en 1992 d'un déficit de 48 millions. Des actionnaires ont manifesté leur mécontentement à quelques reprises depuis, entre autres lorsque le conseil d'administration a bonifié généreusement la rémunération de la direction.

Malgré les « attaques » dirigées contre lui, M. Ivanier (dont le traitement s'est élevé à 1,4 million en 1996) est apparu en vainqueur devant les actionnaires.

« Nous sommes enthousiasmés (...) en raison du plan stratégique global qui est en voie de réalisation. Il faut savoir s'imposer des sacrifices à court terme pour récolter des bénéfices à long terme », a-t-il déclaré.

Dans le premier volet de son plan, Ivaco a vendu certaines de ses entreprises en contrepartie d'un montant de 592 millions. Cela inclut la vente de l'entreprise

de façonnage de l'acier de construction de Canron, qui serait conclue prochainement. Cette transaction constitue la dernière étape du programme de la société visant à se retirer des activités non stratégiques.

De plus, la filiale Atlantic Steel a récemment conclu la vente d'un terrain au centre-ville d'Atlanta, acquis au prix de 800 000 US \$, moyennant un produit en espèces de 105 millions. En tenant compte des taxes et de la décontamination des sols, la transaction rapporterait un profit de l'ordre de 85 millions.

Selon M. Ivanier, l'opération de délestage a pour but de permettre à Ivaco de se concentrer sur les marchés à valeur ajoutée. La compagnie investira 90 millions dans la modernisation et l'expansion de certaines usines. La moitié de l'argent ira à Laminors Ivaco, à l'Original, en Ontario, qui oeuvre dans le secteur des fils machines. D'ici 1999, la capacité annuelle de l'usine passera de 700 000 à 950 000 tonnes et une forte partie de la production sera composée de fil de qualité supérieure.

Au premier trimestre de 1997, Ivaco a inscrit un bénéfice net de 5,4 millions comparativement à une perte de 6,9 millions pour la même période en 1996.

Pour l'ensemble de l'année, la compagnie devrait continuer à profiter des retombées de la restructuration. M. Ivanier a prédit une année « rentable » en 1997 et



Paul Ivanier, PDG d'Ivaco.

PHOTO CP

un bénéfice « nettement supérieur en 1998 » à cause notamment de la hausse des prix du fil machine.

Le PDG a par ailleurs réfuté les récentes accusations de dumping lancées par les Américains contre les aciéries canadiennes. « Comment les producteurs américains peuvent-ils s'estimer lésés au moment même où il est clairement établi que les carnets de commandes des laminiers nord-américains sont remplis, que les délais de livraison sont prolongés, qu'il y a des pénuries et que les prix sont majorés ? » a demandé le PDG.

Hydro ferme la moitié de ses caisses et bureaux d'accueil

LISA BINSSE

Hydro-Québec, jugeant que le service n'avait plus sa raison d'être, a décidé de fermer 25 de ses 50 caisses et bureaux d'accueil, dans différents endroits de la province, d'ici la fin de l'année. Cette décision, qui touche plusieurs postes, lui permettra d'épargner 1,5 million de dollars.

Depuis plusieurs années, la clientèle d'Hydro pouvait se rendre dans ces caisses et bureaux d'accueil, situés dans les locaux de l'entreprise, pour payer des comptes ou présenter des réclamations et

régler des demandes de recouvrement de comptes impayés. Il s'agissait en quelque sorte d'un service personnalisé.

Hydro constate, explique la porte-parole Francine Charest, que seulement 5 % de la clientèle a recours à ce service, la majorité préférant faire leur versement par guichet, par paiement préautorisé ou par chèque. Les clients pourront toujours appeler les agents de réclamation ou de recouvrement, qu'ils rencontreraient auparavant dans les bureaux d'accueil, pour tenter de régler au téléphone. Au besoin, ils pourront prendre rendez-vous pour rencontrer les agents.

Les régions touchées par cette décision sont l'île de Montréal, Laurentides, Richelieu, Montmorency et Matapédia. Les caisses fermeront dans trois des quatre secteurs de l'île de Montréal. Une caisse demeurera ouverte dans le secteur nord pour desservir les communautés culturelles.

Le Syndicat des employés de techniques professionnelles et de bureaux, qui représente les employés concernés, déplore cette décision « arbitraire et froidement économique » qui touche 47 personnes à l'échelle de la province, dont 28 permanents. Hydro parle de 23 postes. Les permanents pourront être réintégrés ailleurs, quoique difficilement, précise le président Normand Perreault. Les employés temporaires perdront leur emploi.

M. Perreault aurait préféré qu'Hydro conserve ces caisses, en y ajoutant des services qui auraient pu attirer une clientèle additionnelle. Par exemple, en y vendant des produits développés par Hydro.

En ce qui a trait aux bureaux d'accueil, il souligne que l'entreprise veut inciter les gens à régler leur problème au téléphone et ce n'est qu'exceptionnellement que des rendez-vous seront accordés.

Les difficultés de Distique (France) : trois éditeurs du Québec sont touchés

JACQUES BENOIT

Les quelques maisons d'édition du Québec, que distribuaient sur le marché français la société Distique, du groupe Maxi-Livres/ProFrance, sont dans l'expectative depuis la mise en redressement judiciaire, le 7 mai, de sa société mère et de Distique elle-même.

L'entreprise, qui distribue en France les livres de 230 éditeurs, n'a pas fermé ses portes, toutefois, et poursuit ses activités, mais sous la direction d'un administrateur judiciaire, (l'équivalent de nos syndics de faillite) depuis qu'elle est en redressement judiciaire — selon la terminologie française — après avoir recouru à la loi de ce pays similaire à la loi canadienne sur la faillite et l'insolvabilité.

« On continue avec Distique », a précisé hier à La Presse Mme Nicole Saint-Jean, directrice générale de Guy Saint-Jean Éditeur, de Laval.

Les Éditions du Trécarré et J.C.L. comptent elles aussi parmi les clients québécois de Distique, qui a son siège so-

cial à Luisant, près de Chartres.

« Le mois de mai nous sera payé, explique Mme Saint-Jean, mais on ne sait pas ce qui arrivera pour les trois mois précédents. »

Tous les comptes antérieurs au 7 mai de Distique sont en effet gelés.

Pour Guy Saint-Jean Éditeur, ses ventes en France représentent 30 % du chiffre d'affaires, proportion qu'elle souhaite porter à 50 % à moyen terme. À cet effet, l'éditeur de Laval, qui se spécialise dans les livres pratiques, de cuisine et d'éducation de la sexualité, a ouvert un bureau dans la région parisienne en août dernier, au dire de sa directrice générale.

Dans le cas des Éditions du Trécarré, la

part de son chiffre d'affaires réalisé sur le marché français joue entre « 10 et 15 % », selon son directeur général Marc Laberge.

« On reste avec Distique. De toute façon, la loi française ne nous permet pas d'en sortir », a-t-il déclaré.

À la suite des difficultés de cette société de distribution, les éditeurs lésés, dont beaucoup de petites maisons, se sont regroupés dans une association afin de faire valoir leurs droits, et ont demandé au gouvernement français d'intervenir, afin à la fois d'assurer leur survie et celle des imprimeurs touchés. « Notre représentant en France a participé à leur première réunion », a fait savoir Mme Saint-Jean.

Actionnaire unique de Distique, Maxi-Livres/ProFrance a en même temps une participation de 60 % dans une autre société de distribution, Dilisco, laquelle n'a pas été touchée par les déboires du groupe, au dire de M. Robert Davies, PDG des Éditions L'Étincelle, dont Dilisco assure la distribution sur le marché français.

Bénéfice de la BN en hausse

MARIE TISON

de la Presse Canadienne

Comme pour les autres grandes banques canadiennes, le deuxième trimestre de 1997 a été profitable à la Banque Nationale du Canada.

L'institution financière a affiché un bénéfice net de 80,4 millions, soit une hausse de 13 % par rapport au bénéfice net de 71 millions enregistré au deuxième trimestre de 1996.

Le bénéfice net par action, qui était de 0,39 \$ au deuxième trimestre de 1996, est passé à 0,44 \$ pour la même période de 1997.

Pour le 14^e trimestre consécutif, le bénéfice net est en hausse de plus de 10 %.

Dans un communiqué publié hier, la Banque Nationale attribue l'amélioration de son bénéfice à une hausse du volume des prêts commerciaux, à une augmentation de 9 % des revenus liés aux activités de courtage et à une croissance modérée des dépenses.

Le revenu net d'intérêt s'est établi à 309 millions au deuxième trimestre de 1997, une augmentation de 3,4 % par rapport à la même période l'année précédente.

L'augmentation est surtout attribuable à une croissance de 400 millions des prêts commerciaux au Canada et de 600 millions aux États-Unis.

Les autres revenus de la banque ont atteint 246 millions, soit une hausse de 17 % par rapport au deuxième trimestre de 1996. La Banque nationale souligne que les revenus de Lévesque Beaulieu Geoffrion comptent pour 30 % de cette hausse.

Le reste est attribuable aux commissions sur prêts et acceptations bancaires, ainsi qu'aux revenus des cartes de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont totalisé 361 millions au deuxième trimestre de 1997, comparativement à 401 millions à la même période de 1996.

Au 30 avril 1997, l'actif s'est établi à 57,1 milliards, comparativement à 50 milliards l'année précédente.

Le conseil d'administration a déclaré hier les dividendes réguliers sur les diverses catégories d'actions privilégiées et un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire.

La Banque Nationale du Canada est la plus petite des six grandes banques canadiennes.

L'avant-dernière, la Banque Toronto-Dominion a également affiché un deuxième trimestre profitable hier, avec un bénéfice net de 240 millions. Il s'agit d'une augmentation de 9 % par rapport au même trimestre de l'année précédente.

« Le raffermissement de l'économie au Canada a permis à la banque de continuer sur sa lancée au deuxième trimestre de 1997, a déclaré le président de l'institution financière, M. Charles Baillie, par voie de communiqué. Nous avons enregistré une croissance intéressante dans les principaux secteurs d'activité ainsi qu'une chute marquée des prêts douteux. »

AVIS

Avis est donné par la présente que le 6 juin 1997 a été fixé comme date d'inscription aux registres pour déterminer les actionnaires qui sont habilités à recevoir l'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle et extraordinaire de Centres commerciaux Cambridge Limited qui se tiendra à l'hôtel King Edward, salon Vanity Fair, 37, rue King Est, Toronto (Ontario), le jeudi 17 juillet 1997 à 10 h 30.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

William W. Timmouh
Vice-président principal
Affaires générales et juridiques,
et secrétaire

Toronto (Ontario)
vendredi 23 mai 1997

APF ENERGY TRUST

DEST.: Aux porteurs inscrits (les «porteurs» des parts (les «parts») représentées par des reçus de versement d'APF Energy Trust (la «Fiducie»).

Les porteurs sont avisés qu'ils ont jusqu'à 17 h (heure locale) le 1^{er} août 1997 pour acquitter, à la Société de fiducie Banque de Montréal (le «dépositaire»), le dernier versement de 4 \$ la part qu'ils détiennent.

Si le porteur fait défaut d'acquitter au dépositaire le total du dernier versement sur les parts que représente son reçu de versement ainsi que le prévoit la convention de gage et de reçus de versement qui régit ce reçu à ou avant 17 h (heure locale) le 1^{er} août 1997, cela pourrait donner lieu à l'acquisition de ces parts par la Fiducie en règlement des obligations du porteur vis-à-vis des parts ou à leur vente par le dépositaire. En cas de vente, le porteur assumera sa quote-part des frais de vente (jusqu'à concurrence de 1 \$ la part) et sera redevable de toute insuffisance selon ce que prévoit la convention précitée.

Fait ce 30 mai 1997, APF Energy Trust, par son gérant, APF Energy Management Inc.

POUR PLUS DE DÉTAILS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC:

Martin Hislop, président ou
Steven Cloutier, vice-président, Expansion des affaires
APF Energy Group
Tél.: (403) 294-1000 Sans frais: 1(800) 838-9206
Téléc.: (403) 294-1074 Site WEB: www.apfenergy.com
C. Electr.: invest@apfenergy.com

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES

Montréal

The CEO Group Inc vous invite à participer à un échange au niveau des

CARRIÈRES EN HAUTE TECHNOLOGIE

Réservé aux professionnels des techniques d'ingénierie et d'informatique

Delta Montréal, 475, avenue Président-Kennedy

Mardi, 3 juin 1997 Mercredi, 4 juin 1997
16 h à 19 h 30 11 h à 14 h et 16 h à 19 h 30

Il faut compter au moins deux ans d'expérience technique pour assister à cet échange

Pour plus d'information concernant les entreprises participantes et les postes offerts, visitez notre site web:

<http://www.hitechcareer.com>

Presse Canadienne
OTTAWA

La dette des familles canadiennes par rapport à leurs revenus après impôts atteignait un niveau sans précédent à la fin de 1996, mais grâce aux taux d'intérêt peu élevés, leur marge de manoeuvre était meilleure, affirme la Banque du Canada.

En outre, l'actif des Canadiens incluant maisons, investissements financiers, régime de retraite, automobiles et meubles valait cinq fois plus que leur passif.

Dans son étude économique du printemps, la Banque du Canada conclut qu'à la fin de l'année dernière, la dette domestique atteignait une moyenne record de 94,3 % du revenu disponible. Une hausse par rapport aux 92 % notés au milieu de l'année dernière.

« Les emprunts domestiques ont augmenté de 10,2 milliards \$ à 26,3 milliards \$ en 1996, alors que les taux d'intérêt chutaient et que la confiance des consommateurs s'améliorait, conduisant à un rétablissement du marché immobilier résidentiel », note la banque centrale.

La proportion de la dette par rapport au revenu est à la hausse depuis 1985 alors qu'elle se situait à un peu plus de 50 %. Toutefois, la baisse des taux d'intérêt depuis deux ans jusqu'à leur niveau le plus bas depuis 30 ans et plus a amélioré la marge de manoeuvre des emprunteurs.

Les remboursements d'intérêt par rapport au pourcentage du revenu après impôts atteignait 7,9 % à la fin de 1996, contre 8,5 % au début de 1995.

La demande pour le crédit domestique semble se maintenir. Plus tôt cette semaine, l'économiste senior David Rosenberg, de la firme Nesbitt Burns, signalait que les emprunts à la consommation avaient augmenté à un rythme annuel de 19 % pour la période de février à avril, un taux jamais atteint depuis juin 1988.

Bourse de l'Alberta

Values	Ventes	Haut	Bas	Form.	Net	Values	Ventes	Haut	Bas	Form.	Net
Suite de la page C 7											
Discover	12000	0.28	0.25	0.25	+0.00	Supra	3000	0.17	0.17	0.17	+0.00
Divers int	3200	1.45	1.45	1.45	-0.05	Supra	5500	2.83	2.40	2.70	+0.10
Diversif	43000	0.40	0.39	0.40	+0.01	Syners	5000	1.00	0.95	0.95	-0.01
Dynalco	2300	1.16	1.15	1.16	-0.04	T/Z					
Engle	11000	0.36	0.36	0.36	+0.04	Takia star	15000	2.30	2.06	2.15	+0.15
Enbridge	5500	0.10	0.10	0.10	-0.01	Tan range	66200	1.26	1.10	1.21	+0.01
Enbridge	2000	0.40	0.37	0.37	-0.08	Tan range	6500	0.45	0.40	0.40	-0.05
Enbridge	1000	0.25	0.25	0.25	-0.01	Tan range	12500	0.67	0.77	0.89	+0.00
Enbridge	47500	0.19	0.17	0.19	+0.01	Tech invest	4000	0.25	0.25	0.25	-0.02
Enbridge	3000	0.40	0.30	0.40	+0.13	Techcorp	4000	0.58	0.55	0.58	+0.03
Enbridge	5000	0.70	0.70	0.70	-0.02	Telaback	8475	3.75	1.75	1.75	-0.14
Enbridge	5000	0.45	0.45	0.45	-0.05	Telaback	5000	0.70	0.70	0.70	-0.01
Enbridge	5000	0.25	0.25	0.25	-0.05	Telavox	1957	0.46	0.40	0.40	-0.07
Enbridge	3000	0.41	0.41	0.41	-0.01	Telus corp	5550	24.20	24.10	24.15	+0.15
Enbridge	2800	1.20	1.19	1.19	-0.01	Temba	5000	0.23	0.22	0.22	-0.03
Enbridge	10000	1.06	1.07	1.07	-0.02	Texalta	18000	0.21	0.21	0.21	-0.01
Enbridge	1000	0.60	0.55	0.55	-0.05	Timbuktu	8500	0.80	0.80	0.80	-0.01
Enbridge	62700	2.45	2.25	2.40	+0.30	Tonahawk	2200	0.21	0.21	0.21	-0.01
Enbridge	4500	0.30	0.30	0.30	-0.02	Tonko dev	50000	0.72	0.72	0.72	-0.01
Enbridge	1000	0.25	0.25	0.25	-0.01	Torino oil	8000	0.59	0.57	0.57	-0.01
Enbridge	73500	0.18	0.16	0.17	-0.01	Torrest	15500	0.30	0.30	0.30	-0.00
Enbridge	2000	0.26	0.26	0.26	-0.02	Totally hip	5000	0.55	0.50	0.50	-0.05
Enbridge	8000	0.23	0.23	0.23	-0.07	Transco	15000	26.55	26.55	26.55	-0.45
Enbridge	18900	1.13	1.10	1.12	-0.01	Transco	18000	1.54	1.40	1.50	+0.10
Enbridge	18700	1.75	1.50	1.75	+0.25	Trinord rest	13575	1.45	1.35	1.40	-0.05
Enbridge	1000	0.47	0.44	0.45	+0.01	Trio gold	5400	0.73	0.71	0.71	-0.04
Enbridge	12100	0.20	0.20	0.20	-0.01	Triple 8	2000	0.12	0.12	0.12	-0.01
Enbridge	12500	1.70	1.70	1.70	-0.01	Truquanta	11470	0.80	0.40	0.49	+0.07
Enbridge	1200	1.00	1.00	1.00	-0.05	Trust	1200	0.06	0.05	0.05	-0.01
Enbridge	34800	0.53	0.50	0.50	-0.03	True expl	5000	0.28	0.28	0.28	-0.02
Enbridge	1000	0.35	0.35	0.35	-0.01	Trumpeter	2000	0.55	0.55	0.55	-0.01
Enbridge	15000	0.47	0.44	0.45	+0.01	Tusk energy	20000	1.47	1.45	1.45	+0.00
Enbridge	13000	0.52	0.51	0.51	-0.01	Ultra ind	6000	0.49	0.46	0.46	-0.02
Enbridge	3000	0.54	0.54	0.54	-0.06	Ultravision	9400	2.02	1.90	2.02	+0.02
Enbridge	4500	1.25	1.20	1.25	+0.05	Unit west	10000	0.70	0.70	0.70	-0.01
Enbridge	2000	0.50	0.50	0.50	-0.05	Underb dnt	2000	0.42	0.42	0.42	-0.01
Enbridge	12113	0.54	0.52	0.54	+0.02	United tex	1250	0.62	0.62	0.62	-0.03
Enbridge	5000	1.25	1.20	1.25	+0.05	Upland gold	85000	0.33	0.26	0.26	-0.00
Enbridge	15100	1.25	1.22	1.24	+0.02	Upper cnda	23200	0.70	0.69	0.70	-0.01
G											
Galleries	154200	0.58	0.50	0.53	+0.03	Usa ind	118500	0.14	0.12	0.12	-0.01
Gem river	10000	2.20	2.20	2.20	-0.10	Vanderv	10000	0.70	0.60	0.60	-0.01
Gem river	2113	0.10	0.10	0.10	-0.01	Vfnd mv	17000	0.27	0.26	0.27	-0.01
Gem river	32790	7.35	7.20	7.25	-0.05	Valdez gold	13000	1.10	1.08	1.09	+0.03
Gem river	1500	0.17	0.17	0.17	-0.01	Vector int	20500	0.60	0.60	0.60	-0.01
Gem river	35400	0.15	0.12	0.15	-0.02	Venator	56500	1.35	1.30	1.30	-0.00
Gem river	13500	0.30	0.28	0.28	-0.01	Vencom	22700	0.65	0.60	0.60	-0.01
Gem river	59700	4.61	4.50	4.50	-0.25	Vivacell	1000	0.25	0.25	0.25	-0.01
Gem river	5000	2.20	2.20	2.20	-0.10	Vivacell	9300	1.61	1.51	1.51	-0.01
Gem river	4000	0.35	0.35	0.35	-0.01	Vitreo	60000	0.07	0.07	0.07	-0.00
Gem river	15000	0.40	0.38	0.40	+0.02	Vivant gip	10000	0.21	0.21	0.21	-0.01
Gem river	1500	0.21	0.21	0.21	-0.01	Vulkan	2000	0.50	0.50	0.50	-0.00
Gem river	9500	0.43	0.38	0.43	+0.05	Vulcan	4500	0.42	0.42	0.42	-0.02
Gem river	20500	0.24	0.24	0.24	-0.02	Wayne res	2000	0.10	0.10	0.10	-0.01
Gem river	30000	0.23	0.23	0.23	-0.02	Wayman res	8000	1.30	1.35	1.35	+0.05
Gem river	3000	0.30	0.30	0.30	-0.01	We x hld	10000	1.28	1.28	1.28	-0.03
Gem river	1400	0.38	0.38	0.38	-0.01	Weds bay	79700	2.95	2.75	2.95	+0.10
Gem river	1500	0.21	0.21	0.21	-0.01	Westport	15000	0.42	0.42	0.42	-0.02
Gem river	9500	0.43	0.38	0.43	+0.05	Westport	1000	1.25	1.25	1.25	-0.01
Gem river	20500	0.24	0.24	0.24	-0.02	Westport	12000	0.75	0.70	0.70	-0.05
Gem river	30000	0.23	0.23	0.23	-0.02	White swan	20000	0.25	0.23	0.23	-0.02
Gem river	3000	0.30	0.30	0.30	-0.01	White swan	1000	0.95	0.95	0.95	-0.01
Gem river	1400	0.38	0.38	0.38	-0.01	Windstar	22900	0.33	0.33	0.33	-0.02
Gem river	1500	0.21	0.21	0.21	-0.01	Wolverine	8600	1.34	1.34	1.34	-0.01
Gem river	9500	0.43	0.38	0.43	+0.05	Wormat	5000	0.60	0.60	0.60	-0.01
Gem river	20500	0.24	0.24	0.24	-0.02	Xanotech	500	0.26	0.26	0.26	-0.03
Gem river	30000	0.23	0.23	0.23	-0.02	Xentel int	45500	0.17	0.15	0.17	+0.01
Gem river	3000	0.30	0.30	0.30	-0.01	Xentel mtk	43300	0.45	0.45	0.45	-0.03
Gem river	1400	0.38	0.38	0.38	-0.01	Xplore tech	8258	2.90	2.70	2.90	+0.20
Gem river	1500	0.21	0.21	0.21	-0.01	VOLUME TOTAL: 12,564,861					
Gem river	9500	0.43	0.38	0.43	+0.05	PLUS ACTIFS DE L'ALBERTA					
Gem river	20500	0.24	0.24	0.24	-0.02	Soder res	65100	0.53	0.48	0.51	-0.02
Gem river	30000	0.23	0.23	0.23	-0.02	Tan range	66200	1.26	1.10	1.21	+0.01
Gem river	3000	0.30	0.30	0.30	-0.01	Tan range	50750	0.75	0.50	0.50	-0.07
Gem river	1400	0.38	0.38	0.38	-0.01	Tonko dev	50000	0.72	0.72	0.72	-0.01
Gem river	1500	0.21	0.21	0.21	-0.01	Provonor	17000	0.40	0.40	0.40	-0.00
Gem river	9500	0.43	0.38	0.43	+0.05	Oilexco	286000	1.90	1.65	1.90	+0.08
Gem river	20500	0.24	0.24	0.24	-0.02	Gronaric	234000	0.22	0.18	0.18	-0.00
Gem river	30000	0.23	0.23	0.23	-0.02	Brook expl	233654	1.88	1.01	0.80	-0.00
Gem river	3000	0.30	0.30	0.30	-0.01	Wormat	21400	1.00	1.00	1.00	-0.00
Gem river	1400	0.38	0.38	0.38	-0.01	Cdn mining	196700	0.75	0.69	0.75	+0.06
Gem river	1500	0.21	0.21	0.21	-0.01	Les métaux					
Gem river	9500	0.43	0.38	0.43	+0.05	MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN DOLLARS US PAR TONNE METRIQUE					
Gem river	20500	0.24	0.24	0.24	-0.02	FERMETURE					
Gem river	30000	0.23	0.23	0.23	-0.02	CUIVRE (catégorie A)					
Gem river	3000	0.30	0.30	0.30	-0.01	comptant	2595-2597				
Gem river	1400	0.38	0.38	0.38	-0.01	3 mois	2525-2526				
Gem river	1500	0.21	0.21	0.21	-0.01	15 mois	2175-2185				
Gem river	9500	0.43	0.38	0.43	+0.05	ventes	70	890			
Gem river	20500	0.24	0.24	0.24	-0.02	ETAIN					
Gem river	30000	0.23	0.23	0.23	-0.02	comptant	5520-5530				
Gem river	3000	0.30	0.30	0.30	-0.01	3 mois	5575-5580				
Gem river	1400	0.38	0.38	0.38	-0.01	15 mois	5690-5700				
Gem river	1500	0.21	0.21	0.21	-0.01	ventes	4	252			
Gem river	9500	0.43	0.38	0.43	+0.05	PLOMB					
Gem river	20500	0.24	0.24	0.24	-0.02	comptant	6265-627.5				
Gem river	30000	0.23	0.23	0.23	-0.02	3 mois	635-636				
Gem river	3000	0.30	0.30	0.30	-0.01	15 mois	655-660				
Gem river	1400	0.38	0.38	0.38	-0.01	ventes	7	130			
Gem river	1500	0.21	0.21	0.21	-0.01	ZINC (qualité supérieure)					
Gem river	9500	0.43	0.38	0.43	+0.05	comptant	1323-1324				
Gem river	20500	0.24	0.24	0.24	-0.02	3 mois	1345-1348				
Gem river	30000	0.23	0.23	0.23	-0.02	15 mois	1283-1286				
Gem river	3000	0.30	0.30	0.30	-0.01	ventes	20	621			
Gem river	1400	0.38	0.38	0.38	-0.01	ALUMINIUM					
Gem river	1500	0.21	0.21	0.21	-0.01	comptant	1609.5-1610.5				
Gem river	9500	0.43	0.38	0.43	+0.05	3 mois	1626-1627				
Gem river	20500	0.24	0.24	0.24	-0.02	15 mois	1643-1648				
Gem river	30000	0.23	0.23	0.23	-0.02	ventes	81	211			
Gem river	3000	0.30	0.30	0.30	-0.01	NICKEL</					

Prises de bénéfices à Wall Street

Selon AFP et PC

La Bourse de New York a continué à reculer hier sous la pression de prises de bénéfices, durant une séance relativement calme avant la publication aujourd'hui de plusieurs statistiques américaines.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 27,05 points (-0,37 %) à 7330,18.

Les opérateurs sur ce marché et à Wall Street se sont généralement tenus sur la réserve dans l'attente de la publication de la seconde estimation de la croissance américaine au 1er trimestre, des ventes de logements neufs pour avril et de l'indice d'activité des directeurs d'achats de la région de Chicago pour mai.

À Wall Street, les principales victimes des dégagements ont été les valeurs vedettes et la haute technologie, après l'abaissement de la recommandation d'achat du titre IBM par Salomon Brothers, tandis que le reste du marché a bénéficié d'achats sélectifs.

Par exemple, IBM a cédé 2 dollars à 87-7/8 \$US, Compaq 5 à 101-7/8 et Citicorp 2-3/8 à 110-1/8. Boeing a gagné 2-1/8 à 105-5/8, McDonnell Douglas 1-1/8 à 64-1/8 et Newmont Mining 1 à 39-3/4.

Les cours étaient également en baisse dans une séance modérée, à la Bourse de Toronto. L'indice TSE 300 a perdu 18,70 points à 6370,33. Le volume était de 84,6 millions d'actions échangées.

Chez les industrielles, Weston George a pris 3 à 84 \$, Biovail 2,20 à 40 \$; parmi les minières, Placer Dome a gagné 60 cents à 25,50 et Barrick Gold tout autant à 35,50. Chez les pétrolières, Paramount Resources a grimpé de 75 cents à 32,25 \$.

MONTRÉAL	
Volume:	
Jeudi	19 001 000
Mercredi	12 793 000

Indices de Montréal:				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
Marché(XMM)	3232,46	3212,90	3219,21	-12,44
Marché bancaire(XCB)			4974,80	-94,93
Hydrocarbures			3254,61	+8,33
Mines et Métaux			2570,67	+2,40
Produits forestiers			2971,40	+2,95
Biens d'équipements			3229,75	+4,86
Services publics			2856,79	-17,23

Faits saillants:			
	Jeudi	Mercredi	
Actions trans.	460	467	
Gains	180	162	
Pertes	182	203	
Inchangées	98	102	
Hauts 97			28
Bas 97	6		10

Valeurs	Volume	Clôt.	Var.
Proviso Inc.	1 273 852	7,30	+0,10
CAE Inc.	800 870	10,75	+0,05
Les Cartons St Laurent	761 159	22,80	+0,05
Noranda Forest	521 462	10,05	stable
Air Canada	509 965	7,90	-0,15

Juniors / Mines et pétroles:			
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.
Lyon Lake Mines	309 400	0,67	+0,01
Ecuador Inc.	220 000	0,60	-0,03
Western Pacific	135 930	2,25	+0,21
Diadem Res.	88 075	1,51	+0,37
Louvem Inc.	82 500	0,45	+0,01

NEW YORK

Volume:
Jeudi 460 480 590
Mercredi 487 183 010

Indices Dow Jones:				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
Industrielles	7404.44	7272.24	7330.18	-27.05
20 Transports	2689.36	2648.98	2677.03	+21.27
15 Serv. pub.	221.77	219.17	220.94	+0.30
65 Composés	2298.24	2260.99	2280.77	+1.00

Faits saillants:	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	3 356	3 337
Hauts	1 435	1 315
Pertes	1 050	1 152
Inchangées	871	870
Hauts 97	188	176
Bas 97	6	13

Valeurs	Volume	Clôt.	Var.
Nike B	19 680 600	553/8	-84/8
Seagate Tech.	10 562 300	403/8	-4
Westingh. El.	7 245 900	207/8	+3/8
CUC Intl.	6 034 100	227/8	-3/8
Kimberly Clark	5 786 500	50	-21/8
IBM	5 774 200	873/4	-2/8
AT&T Corp.	5 555 800	363/8	-5/8

TORONTO	
Volume:	
Jeudi	85 825 000
Mercredi	91 063 000

Indices de Toronto:				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
TSE 35	341,34	339,18	340,32	-0,36
TSE 100	387,45	385,00	385,69	-1,29
TSE 300	6.390,85	6.363,33	6.370,33	-18,70
Auiliaires			9.445,27	+109,21
Les financiers			6520,60	-114,24
Mines et Métaux			5456,62	-35,91
Pétroles et Gaz			6942,40	+10,30
Industrielles			4379,99	-8,83

Faits saillants:		
	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	1 255	1 276
Gains	474	427
Pertes	471	539
Inchangées	310	310
Hauts 97	43	47
Ras 97	21	26

Valeurs	Volume	Clôt.	Var.
La Banque Imperiale	1 456 257	32,95	-0,75
La Banque Scotia	1 388 691	56,90	-1,25
Provigo Inc.	1 245 496	7,30	+0,05
BC Sugar A	1 173 122	15,00	stable
Inchlaw B	1 043 460	19,05	+0,20

Mines et pétroles:			
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.
Qurominas Minerals	1 809 610	1.40	+0.05
Crystalex Intl.	1 091 565	5.00	+0.15
Canadian 88 Energy	942 420	6.00	-0.15
T&H Resources	891 066	0.50	+0.05
Plains Energy	863 050	7.50	+0.75

NASDAQ

Volume:
Jeudi non disp.
Mercredi 646 840 000

	Haut	Bas	Clôt	Var.
Composite	1414.25	1401.85	1403.04	-7,14
Industrielles	1130,68	1127,05	1127,70	-0,37
Banques	1474,62	1467,89	1472,64	+3,23
Assurances	1521,71	1513,45	1520,75	+4,50
Finances	1780,35	1774,56	1778,18	-1,57

Transports	931,91	925,12	929,08	-0,91
Telecom.	227,27	225,62	226,65	+1,50

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	N disp.	5 735
Gains	"	2 054
Pertes	"	1 891
Inchangées	"	1 790

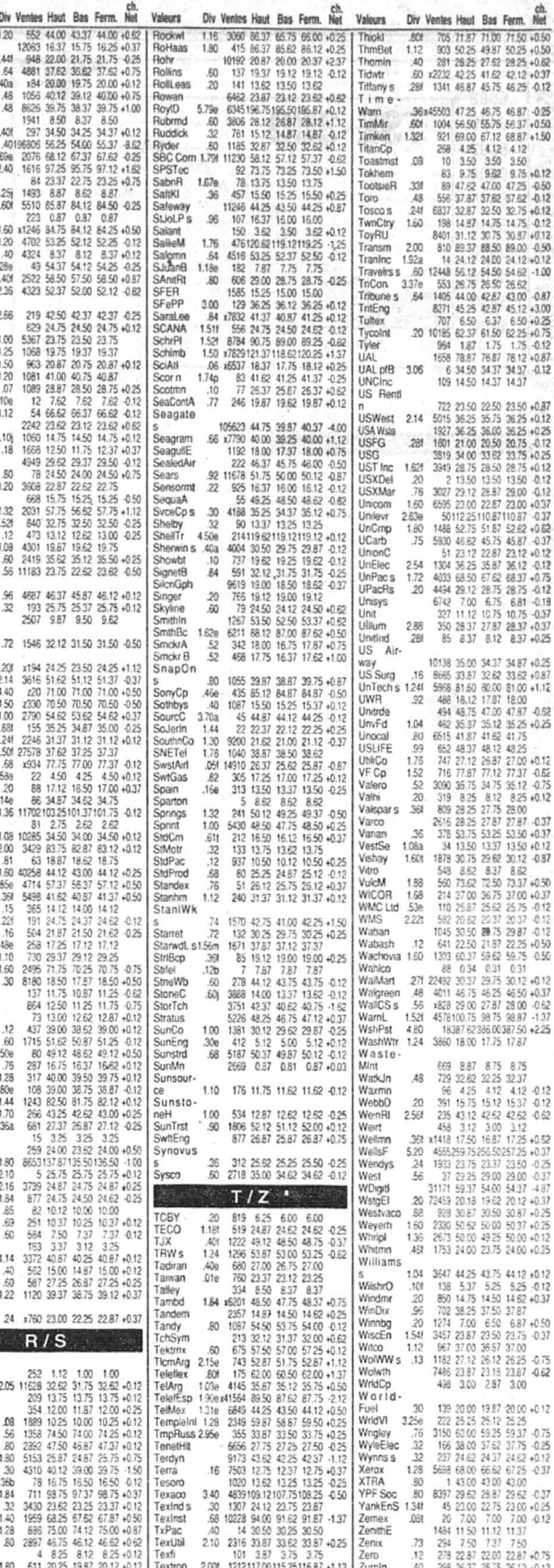
	Haut	Bas	Clôt	Var.
400 Industries	1004.21	996.93	998.85	-3,75
20 Transports	619.10	613.09	617.66	+4,46
40 Serv. pub.	192.09	191.08	191.85	+0,41
40 Finances	93.83	92.79	92.87	-0,51
500 Composés	848.96	842.61	844.08	-3,13
100 Composés	833.06	825.61	827.32	-3,98

COMPAGNIES	PROFITS (PERTES) (\$000)			REVENUS BRUTS (\$000)		
	Courant	L'an dernier	Variation	Courant	L'an dernier	Variation
Résultats en dollars canadiens						
Abbey Woods Developments (const.residentiel) Vanc.CB.	54	66	-18,18%			
1er trim. 31 mars	n disp.	n disp.		non disp.	non disp.	—%
Bearing Power (canada) (transmissions) Tor.Ont.	848	1 200	-29,33%			
1er sem. 31 mars	0,04	0,06		31 750	35 600	-10,82%
BlackRock Ventures (pétroles & Gaz nat.) Tor.Ont.	(57)	n disp.	—%			
1er trim. 31 mars	nil	n disp.		295	non disp.	—%
Budd Canada (pièces d'auto) Kitchener, Ont.	4 400	1 300	+238,46%			
1er sem. 31 mars	1,16	0,34		162 400	140 900	+15,26%
Cypress Energy (pétroles & gaz nat.) Cal.Alb.	382	n disp.	—%			
1er trim. 31 mars	0,04	n disp.		2 610	n disp.	—%
Eden Rock Min. Corp. (mines) Tor.Ont.	(1 728)	(998)	—%			
1er trim. 31 mars	(0,04)	(0,02)		non disp.	non disp.	—%
HMH China Corp. (soc. de gestion) Vanc.CB.	(578)	(269)	—%			
1er trim. 31 mars	(0,01)	n disp.		3 416	3 582	-4,63%
Inex Pharmaceuticals (biopharmaceutique) Vanc.CB.	(1 820)	(523)	—%			
1er trim. 31 mars	(0,19)	(0,11)		503	888	-43,36%
Inter Rock G.p.d (mines) Tor.Ont.	(461)	(18)	—%			
1er trim. 31 mars	(0,03)	n disp.		884	vov disp.	—%
La Banque Nationale (banque) Mont.Que.	164 200	146 100	+12,39%			
1er sem. 30 avril	0,90	0,80		non disp.	non disp.	—%
La Banque Toronto-Dom. (banque) Tor.Ont.	504 000	442 000	+14,03%			
1er sem. 30 avril	1,59	1,39		non disp.	non disp.	—%
Laurasia Resources (énergie) Tor.Ont.	749	520	+44,04%			
1er trim. 31 mars	0,02	0,01		3 327	2 072	+60,57%
Les Magasins Château du Cda (vêtements) Mont.Que.	193	(88)	—%			
1er trim. 26 avril	0,04	(0,02)		30 612	29 251	+4,65%
Maximumu Energu Trust (soc. de gestion) Cal.Alb.	n disp.	n disp.	—%			
1er trim. 31 mars	n disp.	n disp.		7 775	n disp.	—%
Minera Ray Rock (mines) Tor.Ont.	(774)	(83)	—%			
1er trim. 31 mars	(0,02)	n disp.		5 802	6 884	-15,72%
North West Co Fund fonds communs Winnipeg, Man.	2 327	1 716	+35,61%			
1er trim. 26 avril	0,16	0,11		138 602	137 961	+0,47%
Palliser Energy (pétroles & gaz nat.) Cal.Alb.	644	247	+160,73%			
1er trim. 31 mars	0,03	0,02		4 491	3 158	+42,21%
Post Energy Corp. (pétroles & gaz nat.) Cal.Alb.	678	398	+70,35%			
1er trim. 31 mars	0,05	0,04		3 300	1 700	+94,12%
Rayrock Yellowknife Res. (mines) Tor.Ont.	158	1 507	-89,52%			
1er trim. 31 mars	0,01	0,08		27 103	28 607	-5,26%
Real Fund (comp. diversifier) Tor.Ont.	4 777	1 266	+277,33%			
1er trim. 31 mars	0,24	0,11		13 770	10 028	+37,32%
Truax resources (pétroles & gaz nat.) Cal.Alb.	1 700	900	+88,89%			
1er trim. 31 mars	0,11	0,06		2 700	1 400	+92,86%
Résultats en dollars américains						
Grand Union Co. (comm. de détail) Wayne, N.J.	(183 354)	715 593	—%			
année 29 mars	n disp.	n disp.		2 312 673	2 307 810	+0,21%
Kellwood Co. (équip.sportif) St Louis, MO.	37 596	28 024	+34,16%			
année 30 avril	1,78	1,32		1 521 005	1 466 036	+3,75%

Communs de placement

Fonds communs de placement

[illegible]



A VOS MARQUES,
prêts... lisez
le cahier
Sports

tous les jours dans
La Presse

(AP) — Cours de l'or, jeudi, en dollars US par once, sur les principales places financières:
 Londres: 343.90
 Paris: 340.72
 Francfort: fermeture
 Zurich: 344.50
 Hong Kong: 345.75

(PC) - L'or cotait à 476 \$ CAN à l'offre (345 \$ US) et 477 \$ CAN à la demande (346 \$ US), jeudi à la clôture chez Thomas Cook, courtier en métaux précieux et devises.

américains par rapport à l'ouverture de la veille. Jeudi: \$4.7225

MONTREAL — Handy & Harman évaluait hier le prix de l'argent canadien à \$6 701 l'once Troy.

NEW YORK — Handy & Harman évaluait hier le prix de l'argent américain à \$ 4 765 l'once Troy.

Le pétrole

NEW YORK (AP) Prix par baril en \$ US

	Jeudi	Mercredi
Saudi Arabian light	17.01	17.20
North Sea Brent	19.06	19.25
West Texas Intermediate	20.98	20.78

Pour **FAIRE LE POINT**
sur l'actualité
lisez le cahier
Plus
chaque samedi dans
La Presse

900 Décès, Remerciements, prières

INDEX DES DÉCÈS

BERTRAND (Lacaille), Jeannette
De Verchères
BUSSIÈRES, Jean-Guy
New-Hampshire
CHARPENTIER (Vinette), Simonne
Verdun
COSSETTE, Soeur Judith, S.P.
Montréal
DANSEREAU, Olier
Longueuil
DESAUTELS, Lucienne Langevin
Montréal
DESJARDINS, Marguerite
Montréal
GAGNON, Michel
Montréal
LAURENDEAU, Jacques
Montréal
PARENT, Sr Laurette s.n.j.m.
Outremont
POWER (née Langevin), Suzanne
Ottawa
RACETTE, Micheline
Lachenaie
RICHER (Boutin), Laurette
Montréal
SINCLAIR, Mlle Marie-Anne
Granby
THIBAUT, Joseph
Varennes
TOULOUSE, Léopold
Lorraine
TRUDEL, Julienne
Ste-Geneviève-de-Batiscan

COSSETTE, Soeur Judith, S.P.
A la Maison mère, Montréal, le 28 mai 1997, à l'âge de 91 ans, est décédée Soeur Jeanne-Rose. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses sœurs et ses frères, ainsi que des neveux et nièces, parents et amis. La défunte a été exposée le 29 mai à 14 h à la:
Maison mère des Soeurs de la Providence
5655 rue de Salaberry, Montréal, H4J 1J5
Les funérailles auront lieu à la chapelle vendredi le 30 mai à 14 h. Inhumation au cimetière Repas St-François d'Assise, Montréal. Direction:
Alfred Dallaire Inc.

DANSEREAU, Olier
Autrefois de St-Louis de Gonzague, à l'hôpital Charles Lemoyne de Longueuil, le 29 mai 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Olier Dansereau, époux de feu Fiore Faubert. Il laisse dans le deuil ses enfants: Richard, Murielle, Emilie (Francine Bourdon) et Francine; ses petits-enfants: Isabelle, François, Mélodie, Marc et Marie-France ainsi qu'une arrière-petite-fille Marie-Alexandre. Selon la volonté du défunt, il ne sera pas exposé. La famille recevra les condoléances le lundi, 2 juin à partir de 10 h à l'église St-Louis de Gonzague. Les funérailles suivront le 30 mai à 14 h. Direction:
Résidence funéraire McGerrigle Inc.
Ormstown

DESAUTELS, Lucienne (Langevin)
A l'hôpital Jean Talon, le 29 mai 1997, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve J. Adonias Langevin née Lucienne Desautels. Mère de Guy (Cécile de Grandmont, grand-mère de Marc-André (Marie-Claude). Elle laisse également dans le deuil ses sœurs Lila Leroux et Germaine Desautels, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposée au:
Salon funéraire Maurice Demers Inc.
881, Mgr Laval, Belœil
le vendredi, 30 mai de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le samedi, 31 mai à 12 h 30 en l'église de St-Hilaire, suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit. Samedi, ouverture du salon à 10 h 30.

DESJARDINS, Marguerite
MCCORMICK
Est décédée à l'hôpital Général de Montréal, le 27 mai 1997, à l'âge de 97 ans, épouse de feu Commandant Henry A. Desjardins, mère de Ross R. Desjardins et Langley Desjardins, belle-mère de Betty et Françoise. Elle sera regrettée par ses petits-enfants Bruce, Stephen, Lynn, Marc, Catherine et Valérie, ainsi que ses 6 arrière-petits-enfants. Exposée au salon:
Collins Clarke
5610 Sherbrooke Ouest
Les funérailles auront lieu en l'église Ascension de Our Lord (Sherbrooke et Clarke, Westmount) vendredi le 30 mai à 10 h. Inhumation cimetière Notre-Dame-des-Neiges-Neiges. Heures de visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h.

GAGNON, Michel
1929 - 1997
A Montréal, le 25 mai 1997, à l'âge de 67 ans, est décédé Monsieur Michel Gagnon. Il laisse dans le deuil ses sœurs: Lucille (R. Lamoureux), Gisèle (R. Millard), son beau-frère Gérard Lebeau, sa belle-sœur Eliane (feu André Gagnon), ses neveux et nièces, parents et amis.
L'exposition fut privée, une réunion de prières a été célébrée jeudi le 29 mai à 11h30.
Direction **Alfred Dallaire Inc.**

LAURENDEAU, Jacques
A Montréal, le 28 mai 1997, à l'âge de 74 ans, est décédé Jacques Laurendeau, époux de Thérèse Lajeunesse. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Ghislaine (José Perez), Christianne, Michel (Gaëtan Lussier) et Yves (Louise Landry), ses huit petits-enfants et ses trois arrière-petits-enfants. Il laisse également ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces, et de nombreux amis.
Exposé au:
Complexe funéraire Urgel Bourgie Limitée
745, Crémazie est, Montréal
Les funérailles auront lieu le samedi, 31 mai à 13 h 30 en l'église St-Alphonse d'Youville et de la au cimetière Les Jardins d'Urgel Bourgie à ville St-Laurent. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi, salon ouvert à 11 h 30.

PARENT, Sr Laurette s.n.j.m.
A Outremont, le 28 mai 1997, à l'âge de 78 ans, est décédée Soeur Laurette Parent, en religion Soeur Pierre-Adrien. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses sœurs: Mme Rita Parent Côté, Adrienne (Maurice Audette), ses frères Benoit (Robertine Côté), Pierre (Gabrielle Guérrette) ainsi que plusieurs neveux et nièces qui lui étaient attachés. Elle sera exposée à la:
Maison Mère des Soeurs
Saints Noms de Jésus et de Marie
1410 boul. Mont-Royal, Outremont
le vendredi 30 mai à 13h30. Les funérailles auront lieu à la maison mère également le samedi 31 mai, à 10 h. Inhumation au cimetière de Longueuil, chemin Chambly.
Direction **Alfred Dallaire Inc.**

POWER (née Langevin), Suzanne
A Ottawa, le 27 mai 1997, est décédée Suzanne Power, née Langevin, épouse du Dr David John Power (décédé en 1970), précédée par sa petite-fille Claire, mère de Christine Sloboda (Michael), Robert (Terry), Vincent (Katie), Patricia et Patrick (Sharon). Elle laisse aussi huit petits-enfants, ses frères Paul-André (feu Pauline, 1997) et Laurent (Denise), sa sœur Pierrette Beauvais (Pierre), plusieurs neveux et nièces, et la famille Power en Irlande avec qui elle a gardé des liens étroits et affectueux. Les funérailles auront lieu samedi le 31 mai en la Basilique St-Patrick (rue Kent, angle rue Nepean, Ottawa) à 9 h. Exposée jeudi le 29 mai de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h à la maison funéraire:
McEvoy Shields
235 rue Kent, Ottawa
Inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal. Au lieu de fleurs, veuillez envoyer des dons au Fonds Dr David Power pour la recherche en anesthésie, à/s Dr Dennis Reid, Université d'Ottawa, B309, 1053 ave. Carling, Ottawa, K1Y 4E9.

RACETTE, Micheline
1959 - 1997
A Lachenaie, le 29 mai 1997, est décédée Micheline Racette, épouse de René Potvin. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Evelyn et Hugo, ses parents Paul Racette et Marie-Jeanne Grogio, ses beaux-parents René Potvin et Cécile Martin, sa sœur Louise (Pierre Ducharme), sa belle-sœur Linda (Robert Lebrun), son beau-frère Marc (Nathalie Gagnon), oncles, tantes, neveux, nièces et plusieurs amis.
Exposée au Complexe funéraire:
St-François d'Assise, Urgel Bourgie Ltée
6700, Beaubien est, Montréal
Les funérailles auront lieu le samedi, 31 mai à 11 h en l'église Notre-Dame d'Anjou (8200 Place de l'Eglise) et de la au cimetière St-Ambroise de Kildare. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi à compter de 9 h.

RICHER (Boutin), Laurette
A Montréal, le 28 mai 1997, est décédée Laurette Boutin Richer. Elle était l'épouse d'Yvanhoe B. Richer et la mère de Ginette Richer Mayes, tous deux décédés. Elle laisse dans le deuil ses enfants Gilles, Lyse, Jean-Louis et Danielle, ses gendres Robin Mayes et Pierre-Yves Asselin, sa bru Linda Longpré, ses quatorze petits-enfants, son arrière-petite-fille, sa sœur Madeleine Laverdure, son frère Roger Boutin, sa tante Simone Girard, sa belle-sœur et son beau-frère, ses neveux et nièces et de nombreux cousins et amis. Les parents et amis sont invités à rencontrer la famille à la maison:
Alfred Dallaire Inc.
1111 Laurier Ouest, à Outremont
le vendredi 30 mai entre 14 h et 22 h. Les funérailles auront lieu le samedi 31 mai à 12 h en l'église Notre-Dame-des-Neiges (coin Côte-des-Neiges et Lacombe) à Montréal. Vos dons au Fonds de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal (5000 rue Bélanger Est, Montréal, H1T 1C8) aideront, nous l'espérons, à résoudre les problèmes cardiaques qui ont jalonné sa vie.



SINCLAIR, Mlle Marie-Anne
A Granby, le 25 mai 1997, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Marie-Anne Sinclair, fille de feu Joseph Sinclair et de feu Marie-Anne Bernier, demeurant à Granby, autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 31 mai. Le convoi funéraire partira des salons de la

Maison funéraire
Girardot et Ménard Ltée.
170 rue Dufferin, Granby
Tél. 514-372-4498 Fax 514-372-2738
pour se rendre à l'église Ste-Famille où le service sera célébré à 11 h. Inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin. Les heures de visites seront vendredi de 14 à 16 h et de 19 à 21 h. Ouverture des salons samedi journée des funérailles dès 9 h. La défunte laisse dans le deuil ses frères et sœurs: feu Emile (feu Angéline Sénéchal), feu Alice (feu Odilon Deschamps), feu Euclide (feu Rose-Aimée Sénéchal), feu Ida (feu Wilfrid Bélanger), feu Robert, feu Damase (Evangelina Banville) St-Damase-de-Matapédia, feu Paul (feu Jeanne Dion), feu Moïse (Rita Caron), Rimouski, feu Louis-Félix (Lucille Laroche) Charlot, N.B., feu Jules (Augustine Turcotte) St-Hyacinthe, Marie-Jeanne, Granby, feu Romuald, Rose-Alma (Léandre Bernier) Matane, Anita, Granby, ses bons amis Dr Edouard Tabah et son épouse Pauline, Edna et Caroline Tabah, Lise Bélanger ainsi que de nombreux neveux et nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du Centre d'Accueil Marie-Berthe Couture pour les bons soins prodigués à Mlle Marie-Anne Sinclair lors de son séjour parmi eux.



TOULOUSE, Léopold
A Lorraine, le 28 mai 1997, à l'âge de 63 ans, est décédé Léopold Toulouse, époux de Madeleine Poulin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Suzanne (Daniel Valiquette), Michel (Nathalie Amireault), Chantal (Louis Pelletier), et Pauline (Jean Létourneau), sept petits-enfants, sa mère Madeleine Roy, sa belle-mère Marie-Louise Dumas, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au:
Complexe funéraire Régional Guay Inc.
418 boul. Labelle
angle aut. 640, Rosémère
Les funérailles auront lieu le samedi 31 mai à 13 h en l'église St-Rédempteur de Blainville et de la retour à la chapelle du Complexe pour une dernière prière. Heure de visites vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi dès 11 h. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



TRUDEL, Julienne
A Trois-Rivières, au CHRT, Pavillon Ste-Marie, le 24 mai 1997, est décédée à l'âge de 80 ans et 11 mois, Madame Julienne Trudel, demeurant à Ste-Geneviève-de-Batiscan. La défunte sera exposée au salon funéraire

Roland Hivon
41 rue de l'Eglise
Ste-Geneviève-de-Batiscan
selon l'horaire suivant: vendredi 30 mai de 15 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi 31 mai à partir de 11 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 31 mai à 14 h à l'église Ste-Geneviève-de-Batiscan suivies de l'inhumation au cimetière paroissial. La défunte laisse dans le deuil sa sœur, Henriette Trudel (feu Hyacinthe Leblanc) et leurs enfants: Jean, Guy, François, Monique, Marcel, Rolande Leblanc et leur conjoint(e), son frère, Charles-Auguste Trudel (Florette Baribeau) et leurs enfants: André, Roland, Pauline, Julie, Claire, Aline, Gérard Trudel et leur conjoint(e); sa sœur, Colette Trudel; ses neveux et nièces: Claude, Paul, Pierre, Yves, Bertrand Massicotte et leur conjoint(e) enfants de feu Marie Trudel et de feu Jean Massicotte; Jacques et Louise Trudel et leur conjoint(e) enfants de feu Robert Trudel et feu Suzanne Massicotte; Gabriel, Gilles, Louis, Nicole, Denise Trudel et leur conjoint(e) enfants de feu David et feu Gertrude Gravel; Rita, André, François, Jules, Lucille, Marie-Claire, Yolande, Thérèse, Céline Béliveau et leur conjoint(e) enfants de feu Marguerite Trudel et feu Rosaire Béliveau ainsi que plusieurs petits-neveux et petites-nièces, cousins et cousines.



THIBAUT, Joseph
1907 - 1997
Au Foyer Lajemerais de Varennes, le 28 mai 1997, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Joseph Thibault, né le 10 avril 1907 aux Eboulements, il était le fils de feu Emilien Thibault et de Aurélie Girard. Précédé dans la tombe par son épouse Marie-Jeanne Girard (mai 70) et sa fille Carmen (décembre 78). Lui survivent ses enfants Gisèle (André Lacombe), Claude (Noëlla Bergeron), René, Hélène (André Girard) et Cécile; dix petits-enfants, sept arrière-petits-enfants, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces, cousins, cousines et amis. Exposé le vendredi 30 mai 1997 au:
Complexe funéraire de l'Est
Magnus Poirier Inc.
6825 Sherbrooke Est, Montréal
Métro Langellier
Les funérailles auront lieu le samedi 31 mai 1997, à 11 h, en l'église Ste-Claire, 8615 Ste-Claire et de la au cimetière Repas St-François d'Assise. Heures de visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi dès 9h30. La famille tient à exprimer sa reconnaissance au Foyer Lajemerais pour l'attention et le dévouement accordés à leur père. Des dons peuvent être fait au nom de la Fondation Lajemerais.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à St-Jude et Sacré-Coeur, faveur obtenue: J.L.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue: DB

DON IN MEMORIAM
un don de réconfort et d'espoir
FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER
2075, rue de Champlain, Montréal (Québec) H2L 2T1
Tél.: (514) 527-2194 • 1 800 363-0063

EN BREF

Le mari était une femme

■ Après deux ans de fréquentation et un an de mariage, la jeune épouse a dû se résigner à la triste vérité: son mari était une femme. Correen Esther Zahnzinger, 24 ans, avait épousé le 21 mars 1996 à Orange, non loin de Los Angeles, « Antonio A. Marciano ». Mais « Tony » s'est révélé être Valerie Inga, ce qui a conduit, cinquante et une semaines plus tard, à l'annulation du mariage, puis à une plainte en justice. Inga a accepté de payer 300.000 dollars à Zahnzinger, mais après versement de 5250 dollars, l'avocat de Inga a fait savoir que le règlement accepté relevait du chantage. Vendredi dernier, Zahnzinger, qui s'est remariée, a intenté un nouveau procès. Son avocat a déclaré aux *Los Angeles Times* que les deux époux avaient eu une relation sexuelle. « On m'a expliqué et j'ai pensé que c'était réaliste », a-t-il dit.

Des bandes de pies attaquent

■ Une localité proche de Sarajevo vit depuis quelques jours dans l'ambiance du film *Les Oiseaux* d'Alfred Hitchcock, attaquée par des bandes de pies très agressives. Plusieurs habitants de la commune d'Hadzici, un faubourg de la capitale, ont été blessés par les oiseaux, a indiqué au quotidien *Dnevni Avaz* le docteur Nijaz Stokovic. Les pies attaquent les passants à la nuit tombée. « Elles visent la tête et j'ai eu beaucoup de mal à m'échapper », a ainsi raconté l'une de leur victime, Lami Haskic. « Je me suis défendue, mais elles n'ont pas du tout été effrayées », a-t-elle souligné. « Devant moi, elles ont attaqué deux enfants et un homme. Je n'ai pas eu d'autre choix que de m'enfuir », a-t-elle ajouté.

Panthère noire

■ Un ancien dirigeant des Panthères noires, un groupe noir extrémiste dans les années 60 et 70, a obtenu hier le droit à un nouveau procès, 25 ans après sa condamnation pour meurtre. Elmer « Geronimo » Pratt, qui a toujours clamé son innocence, avait été déclaré coupable en 1972 d'avoir tué une femme et grièvement blessé son mari, lors d'un vol qui avait rapporté 18 \$ en 1968. À quatre reprises par le passé, la justice américaine avait refusé la révision de ce jugement. Un juge du comté d'Orange, au sud de Los Angeles, lui a accordé hier un nouveau procès, près de six mois après que ses avocats eurent présenté de nouveaux éléments. Parmi les défenseurs de « Geronimo » Pratt figure Johnnie Cochran, principal défenseur d'O.J. Simpson lors du procès criminel qui s'était conclu sur l'acquiescement de l'ancien sportif.

Hitler en Argentine

■ Un menuisier argentin de 64 ans a affirmé avoir vu... Adolf Hitler en Argentine bien après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dans une revue de Neuquen, à 1000 km au sud-ouest de Buenos Aires, Herman Ancin a raconté avoir été témoin en 1964 à Mar del Plata d'une rencontre entre Hitler et Ante Pavelic, le leader nationaliste pro-nazi qui gouverna la Croatie de 1941 à 1945. À cette époque, Herman Ancin travaillait pour Pavelic qui s'était réfugié en Argentine après la chute du 3^e Reich. Hitler « est venu accompagné de trois gardes du corps et d'une femme », a-t-il précisé. Récemment, le quotidien *La Manana del Sur* a publié une enquête dans laquelle un ingénieur d'origine slovène, Marco Druzovic, affirmait que le dictateur nazi a vécu et est mort en Argentine. Officiellement, Adolf Hitler et son épouse

Eva Braun se sont suicidés le 30 avril 1945 à Berlin.

Mère négligente ?

■ Un jugement controversé permettant à un enfant handicapé avant la naissance de poursuivre sa mère pour négligence, pourrait avoir un impact considérable sur les devoirs et responsabilités maternels. La Cour d'appel du Nouveau-Brunswick a maintenu un jugement autorisant Ryan Dobson, âgé de quatre ans, à poursuivre sa mère pour les blessures qu'il a subies lorsque la voiture de cette dernière est venue en collision avec une camionnette. « Si le petit Dobson gagne cette cause, je me demande si cela ne va pas devenir très compliqué », a déclaré hier Allison Brewer, de la Ligue canadienne d'action pour le droit à l'avortement. Mme Brewer croit que cela risque de créer de la confusion si les mères peuvent être poursuivies.

Mauvais endroit, mauvais moment

■ Pour s'être trouvé au mauvais endroit au mauvais moment dans l'affaire Isabelle Bolduc et n'avoir pas eu assez de courage pour intervenir, Guy Labonté, âgé de 30 ans, a été condamné à une peine de cinq ans de pénitencier. Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec, à Sherbrooke, à la suite de son aveu de culpabilité pour séquestration. Isabelle Bolduc, âgée de 22 ans, avait été enlevée le 30 juin dernier à Sherbrooke, séquestrée dans l'appartement de Marcel Blanchette, agressée sexuellement, assassinée et abandonnée dans un boisé où son corps a été découvert, le 7 juillet. Blanchette a été condamné à une peine de prison à perpétuité pour le meurtre de la jeune femme, tout comme Jean-Paul Bainbridge.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Vers l'an 2000

Après Paris et New York, Montréal vient de commencer son compte à rebours vers l'an 2000. Jeudi, l'agence de publicité Groupaction/JWT a hissé sur sa façade un énorme cadran de 250 livres, qui indique les heures, les minutes et les secondes nous séparant du prochain millénaire. Illuminé la nuit, l'édifice historique du 75, rue Sherbrooke Ouest, incitait déjà les touristes à sortir leur appareil photo.

Villes et sous-traitance : les syndicats fulminent...

MICHEL HÉBERT
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

« Ca va être l'enfer. Une guerre à finir. Un branle-bas de combat comme le gouvernement n'en a jamais vu. On laissera pas faire ça. »

L'avertissement de Gilles Charland, directeur du Syndicat canadien de la fonction publique pour le Québec, s'adresse au ministre du Travail, Matthias Rioux, tenté de modifier le Code du travail de manière à permettre aux municipalités d'avoir recours à l'entreprise privée pour des travaux publics.

Un projet de loi à cet effet est en rédaction et sera déposé à l'Assemblée nationale, à l'automne.

Devant l'obligation de réaliser des compressions d'un demi-milliard, les autorités municipales souhaitent avoir recours à la sous-traitance. « Le projet de loi en préparation tient compte des revendications des municipalités », déclarait le ministre Rioux, mardi.

Hier, Gilles Charland espérait que le premier ministre Bouchard freine « l'irrélisme de Rioux ».

Au Québec, le SCFP compte 65 000 syndiqués regroupés au sein de 800 conventions collectives. Il est affilié à la FTQ, forte de ses 475 000 membres. Le grand frère canadien du SCFP compte pour sa part 455 000 membres. Et la mobilisation viendra de partout, assure Gilles Charland.

« Ca va être l'enfer si Rioux ne revient pas sur terre », a-t-il prévenu, hier.

Selon lui, le ministre du Travail, inspiré par le rapport Mireault, permettrait la sous-traitance « par fonction ».

« Le Code du travail est universel et s'applique à tous les travailleurs. Y autoriser la sous-traitance aura un impact partout. Ce sera catastrophique. À moins que Québec ne conçoive un code uniquement pour les municipalités », a dit M. Charland.

... Et le Conseil du patronat applaudit

Presse Canadienne

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) accueille favorablement l'intention du gouvernement québécois de modifier le Code du travail afin de faciliter l'accès à la sous-traitance, notamment aux municipalités.

« Le glissement incontrôlé dans l'interprétation de l'article 45 du Code du travail au cours des dernières années a littéralement bloqué l'accès à la sous-traitance au Québec ; ce qui n'était absolument pas l'intention du législateur, imposant du même coup un handicap très lourd aux entreprises québécoises par rapport à leurs concurrentes canadiennes et américaines et aux organismes publics », a déclaré, hier, dans un communiqué, le président du CPQ, M. Denis Beauregard.

Le CPQ avait réclamé récemment une intervention rapide du gouvernement dans ce dossier, d'autant plus que les municipalités ont besoin de ce moyen afin de s'acquitter de leurs nouvelles obligations financières, à la suite du dépôt du dernier budget gouvernemental. Celles-ci doivent en effet réduire leurs coûts de main-d'œuvre de six pour cent d'ici au 1er septembre et réclamaient des assouplissements à la loi afin d'y parvenir.

L'organisme patronal déplore cependant qu'il faille attendre à l'automne avant l'adoption d'une loi modifiant les dispositions du Code du travail relatives à la sous-traitance.

Les traversiers menacés de grève

Presse Canadienne
QUÉBEC

La CSN menace de paralyser le service de traversiers en pleine période touristique, cet été, dans plusieurs régions du Québec.

Les traverses de Lévis, Sorel et Matane, où les syndiqués de la CSN se sont prononcés à 80 % pour la grève, pourraient être touchées.

Le syndicat réclame entre autres la reprise du service de nuit entre Québec et Lévis, aboli le 1er mai, « une nécessité à tout point de vue pour la région », a expliqué hier au cours d'une conférence de presse le secrétaire général du Conseil central de la CSN, M. Yves Fortin.

« Au cours des dernières semaines, nous avons reçu des dizaines de lettres appuyant notre demande de rétablir la traversée de nuit. Même le caucus péquiste de la région de la Capitale nous appuie dans nos démarches », ajoute M. Fortin.

Le ministre de la Santé Jean Rochon et Michel Côté, au nom des députés du Parti québécois de la région de Québec, ont en effet signé une lettre dans laquelle ils disent souhaiter que l'on rétablisse le service de nuit entre Québec et Lévis.

Selon eux, cette interruption de service est « préjudiciable à l'industrie touristique de Québec et contradictoire avec le statut de capitale nationale reconnu à la ville de Québec. »

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service de l'approvisionnement et du soutien technique

Des soumissions seront reçues, avant 14 h à la date ci-après énoncée, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal H2Y 1C6, pour la fourniture de :

No d'appel d'offres 97-5788

Description
Matériel d'éclairage de voies publiques

Date d'ouverture
11 juin 1997

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement de 50 \$ non remboursable, en s'adressant, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, au Service de l'approvisionnement et du soutien technique, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal H2M 1Z4, à compter du 2 juin 1997.

paiement doit être présenté en argent comptant ou sous forme de chèque visé, mandat bancaire ou de poste établi à l'ordre de la Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à ces fins dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Informations: 872-1000
Montréal, le 30 mai 1997

Le greffier
Léon Laberge

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
VILLE DE SAINT-ANTOINE

APPEL D'OFFRES MODULE DE JEUX « GAME TIME » (POWER SCAPE)

La Ville Saint-Antoine recevra des soumissions cachetées et scellées pour la fourniture de module de jeux « Game Time » (Power Scape).

Tout intéressé peut se procurer le devis de soumission au bureau du Service des loisirs Saint-Antoine au 600, 35^e Avenue, à Ville Saint-Antoine, entre 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi. Sur demande, nous vous le ferons parvenir par la poste.

Les soumissions devront parvenir au greffier de la Ville de Saint-Antoine, au 854, boulevard Saint-Antoine, Ville de Saint-Antoine, au plus tard le 9 juin 1997 à 11 h, pour être ouvertes le jour même à 11 h 05.

La Ville de Saint-Antoine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Serge Forget
Greffier

2512860

appel d'offres

Gouvernement
du Québec

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE

Le ministère de l'Environnement et de la Faune requiert des soumissions pour la construction d'un système de traitement des eaux usées, au Parc du Mont Orford, Secteur Fraser.
Projet no.: 502-234

OBTENTION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Les documents d'appel d'offres seront disponibles à partir du 30 mai 1997, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30 à l'adresse suivante:

Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des ressources matérielles et des immobilisations, Édifice Marie-Guyart, 675, boulevard René-Lévesque Est, 4^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7, téléphone: (418) 521-3939, poste 4454.

Prix des documents: 40 \$, toutes taxes incluses, non remboursable, payable en argent comptant, par chèque à l'ordre du ministre des Finances ou par mandat postal.

Les plans et devis sont en montre à l'Association de la construction du Québec, région de Québec et région de Montréal.

Une visite du site se fera le 6 juin 1997, à 10 h.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions doivent parvenir au ministère de l'Environnement et de la Faune, Édifice Marie-Guyart, 4^e étage, 675, boulevard René-Lévesque Est, à Québec, avec la mention prévue aux documents d'appel d'offres, au plus tard le 20 juin 1997, à 15 h, heure en vigueur localement.

L'ouverture des soumissions s'effectuera à cette même adresse, sera publique et suivra la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des soumissions.

FOURNISSEURS ADMIS À PRÉSENTER UNE SOUMISSION

Seuls sont admis à présenter une soumission les fournisseurs possédant les qualifications requises et ayant un établissement au Québec et au Canada.

GARANTIE DE SOUMISSION

Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission au montant de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) si la garantie est sous la forme de cautionnement de soumission ou

au montant de douze mille cinq cents dollars (12 500 \$) si la garantie est sous forme de chèque visé ou sous une autre forme prescrite aux documents d'appel d'offres.

LE MINISTÈRE NE S'ENGAGE À ACCEPTER NI LA PLUS BASSE NI AUCUNE DES SOUMISSIONS REÇUES

La sous-ministre
Diane Gaudet

Québec

Ordre
des pharmaciens
du Québec

AVIS DE SUSPENSION DU DROIT D'EXERCER DES ACTIVITÉS DE PHARMACIEN

Conformément à l'ordonnance du Tribunal des professions rendue dans sa décision du 23 mai 1997, le secrétaire du Comité de discipline de l'Ordre des pharmaciens du Québec publie cet avis dans un journal circulant dans le lieu où le pharmacien visé a son domicile professionnel.

Le 15 juin 1996, le Comité de discipline de l'Ordre des pharmaciens du Québec a reconnu Monsieur Irving Safran, pharmacien, numéro de permis: 2750, coupable de l'infraction telle que reprochée, à savoir:

« Le ou vers le 6 février 1996, à son établissement situé au 6050, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, district de Montréal, a commis une négligence grave dans l'exercice de sa profession en vendant à un grossiste, la compagnie Trent Wholesale Inc., 336 formats de Synthasid qu'il avait acquis d'un tiers non habilité à vendre des médicaments, commettant ainsi l'infraction prévue à l'article 4.01.01 q) du Code de déontologie des pharmaciens.

Le ou vers le 6 février 1996, à son établissement situé au 6050, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, district de Montréal, a commis une négligence grave dans l'exercice de sa profession en vendant à un grossiste, la compagnie Trent Wholesale Inc., 168 formats de Brevicon qu'il avait acquis d'un tiers non habilité à vendre des médicaments, commettant ainsi l'infraction prévue à l'article 4.01.01 q) du Code de déontologie des pharmaciens.

Le ou vers le 13 mars 1996, à son établissement situé au 6050, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, district de Montréal, a commis une négligence grave dans l'exercice de sa profession en vendant à un grossiste, la compagnie Trent Wholesale Inc., 4 formats de 10ml d'un médicament contrefait qu'il avait acquis d'un tiers non habilité à vendre des médicaments, alors que ce médicament identifié comme étant du SYNAREL (acétate de nafareline) contenait en fait du flunisolide, commettant ainsi l'infraction prévue à l'article 4.01.01 q) du Code de déontologie des pharmaciens.

Le ou vers le 15 mars 1996, à son établissement situé au 6050, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, district de Montréal, a commis une négligence grave dans l'exercice de sa profession en vendant à un grossiste, la compagnie Kohlers Distributing Inc., 32 formats de 10ml d'un médicament contrefait qu'il avait acquis d'un tiers non habilité à vendre des médicaments, alors que ce médicament identifié comme étant du SYNAREL (acétate de nafareline) contenait en fait du flunisolide, commettant ainsi l'infraction prévue à l'article 4.01.01 q) du Code de déontologie des pharmaciens.

Le ou vers le 19 mars 1996, à son établissement situé au 6050, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, district de Montréal, a commis une négligence grave dans l'exercice de sa profession en vendant à un grossiste, la compagnie Kohlers Distributing Inc., 7 formats de 10ml d'un médicament contrefait qu'il avait acquis d'un tiers non habilité à vendre des médicaments, alors que ce médicament identifié comme étant du SYNAREL (acétate de nafareline) contenait en fait du flunisolide, commettant ainsi l'infraction prévue à l'article 4.01.01 q) du Code de déontologie des pharmaciens.

Le ou vers le 29 mars 1996, à son établissement situé au 6050, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, district de Montréal, a commis une négligence grave dans l'exercice de sa profession en vendant à un grossiste, la compagnie Kohlers Distributing Inc., 32 formats de 10ml d'un médicament contrefait qu'il avait acquis d'un tiers non habilité à vendre des médicaments, alors que ce médicament identifié comme étant du SYNAREL (acétate de nafareline) contenait en fait du flunisolide, commettant ainsi l'infraction prévue à l'article 4.01.01 q) du Code de déontologie des pharmaciens.

Le ou vers le 8 mars 1996, à son établissement situé au 6050, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, district de Montréal, a commis une négligence grave dans l'exercice de sa profession en vendant à un grossiste, la compagnie Trent Wholesale Inc., 108 formats de 25ml d'un médicament contrefait qu'il aurait acquis d'un tiers non habilité à vendre des médicaments, alors que ce médicament identifié comme étant du RHINALAR (flunisolide 0,025%) était en fait un échantillon de 8ml dilué dans approximativement 17ml d'eau, commettant ainsi l'infraction prévue à l'article 4.01.01 q) du Code de déontologie des pharmaciens.

Le ou vers le 13 mars 1996, à son établissement situé au 6050, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, district de Montréal, a commis une négligence grave dans l'exercice de sa profession en vendant à un grossiste, la compagnie Kohlers Distributing Inc., 96 formats de 25ml d'un médicament contrefait qu'il aurait acquis d'un tiers non habilité à vendre des médicaments, alors que ce médicament identifié comme étant du RHINALAR (flunisolide 0,025%) était en fait un échantillon de 8ml dilué dans approximativement 17ml d'eau, commettant ainsi l'infraction prévue à l'article 4.01.01 q) du Code de déontologie des pharmaciens.

Le ou vers le 29 mars 1996, à son établissement situé au 6050, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, district de Montréal, a commis une négligence grave dans l'exercice de sa profession en vendant à un grossiste, la compagnie Kohlers Distributing Inc., 240 formats de 25ml d'un médicament contrefait qu'il aurait acquis d'un tiers non habilité à vendre des médicaments, alors que ce médicament identifié comme étant du RHINALAR (flunisolide 0,025%) était en fait un échantillon de 8ml dilué dans approximativement 17ml d'eau, commettant ainsi l'infraction prévue à l'article 4.01.01 q) du Code de déontologie des pharmaciens.

Le ou vers le 17 avril 1996, à son établissement situé au 6050, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, district de Montréal, a commis une négligence grave dans l'exercice de sa profession en vendant à un grossiste, la compagnie Kohlers Distributing Inc., 312 formats de 25ml d'un médicament contrefait qu'il aurait acquis d'un tiers non habilité à vendre des médicaments, alors que ce médicament identifié comme étant du RHINALAR (flunisolide 0,025%) était en fait un échantillon de 8ml dilué dans approximativement 17ml d'eau, commettant ainsi l'infraction prévue à l'article 4.01.01 q) du Code de déontologie des pharmaciens.

Le 26 septembre 1996, le Comité de discipline lui a imposé la sanction suivante: une amende de 1 000 \$ pour chacun des 10 chefs d'accusation contenus dans la plainte, à savoir une amende totale de 10 000 \$. De plus, le comité a limité le droit de l'intimé d'être propriétaire d'une pharmacie pendant une durée de 10 mois à compter de la date de signification de la décision pour chacun des dix (10) chefs d'accusation contenus dans la plainte et ce, de façon concurrente. Également, il a été condamné à payer les frais et débours encourus dans cette cause. Le plaignant a interjeté appel de cette décision auprès du Tribunal des professions. Ainsi, le 23 mai 1997, le Tribunal des professions a fait droit en partie à l'appel, soit: en maintenant l'amende de 1 000 \$ pour chacun des 10 chefs de la plainte, à savoir un montant total de 10 000 \$ et en suspendant le droit de l'intimé d'exercer des activités professionnelles de pharmacien pendant une période de 18 mois à compter de la date de cette décision et ce, de façon concurrente pour chacun des dix chefs de la plainte. Finalement, le Tribunal a condamné chaque partie à payer 50% des frais.

Monsieur Irving Safran est donc suspendu quant à son droit d'exercer des activités professionnelles de pharmacien et ce, pour une période de 18 mois à compter du 23 mai 1997.

Le 28 mai 1997

Annie Cusson

Le secrétaire du Comité de discipline par intérim

APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE CHAUSSEE, DE TROTTOIR, DE BORDURE, DE MASSIFS, D'ÉCLAIRAGE ET DE FEUX DE CIRCULATION

Des soumissions sous pli scellé seront reçues au bureau du Greffe de la Ville de Saint-Laurent, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7, jusqu'au lundi 16 juin 1997 à 10 h et seront ouvertes publiquement après l'heure ci-avant indiquée à la salle de conférence A de l'hôtel de ville pour :

Travaux de réaménagement du boulevard Marcel-Laurin entre la place Thimins et le futur boulevard de Saint-Exupéry - Soumission G-315

Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau du Service Ingénierie et Environnement (514) 855-5970, à compter du vendredi 30 mai 1997 à 14 h, sur remise d'un montant non remboursable en argent ou chèque visé de 210 \$, taxes incluses.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence de la Régie du bâtiment du Québec « entrepreneur en construction ». Ils devront fournir copie de la licence AVANT D'OBTENIR LES DOCUMENTS DE SOUMISSION.

Le Conseil n'est pas tenu d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

SAINT-LAURENT, le 30 mai 1997

Pierre Lebeau, c.g.a.
Directeur général
Ville de Saint-Laurent
777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec)
H4M 2M7

Saint-Laurent

COMMISSION
DES SERVICES
ÉLECTRIQUES de la Ville de Montréal

APPEL D'OFFRES Contrat 940

Exécution de travaux généraux (construction ou modifications aux conduits souterrains) dans les limites de la Ville de Montréal.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant les licences appropriées en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec.

De plus, seules sont acceptées les soumissions des entrepreneurs qui se sont procurés les documents d'appel d'offres disponibles à compter du 30 mai 1997, au bureau de la Commission des services électriques situé au 75, rue de Port-Royal Est, bureau 610, à Montréal, contre un chèque visé, non remboursable, de cinquante dollars (50 \$) et qui sont en possession d'une copie du devis normalisé approuvé par le Conseil d'administration le 11 décembre 1995, disponible au même bureau au prix de 125 \$ et aux mêmes conditions.

Une séance d'information aura lieu le 9 juin 1997 à 10 h au bureau de la Commission, situé à l'adresse mentionnée précédemment.

La soumission doit être déposée à nos bureaux avant 14 h le 16^e jour de juin 1997. La séance d'ouverture publique se tiendra immédiatement après.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission pour un montant de deux cent mille dollars (200 000 \$).

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doit s'assurer qu'ils détiennent les licences et permis requis.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Section Conception
Commission des services électriques
de la Ville de Montréal

Commission
de la construction
du Québec

APPEL D'OFFRES 98023

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE

La Commission de la construction du Québec demande des soumissions en vue d'accorder un contrat pour la modernisation de l'éclairage, à son édifice situé au 3530, rue Jean-Talon Ouest, Montréal.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues aux documents d'appel d'offres, qui peuvent être obtenus à compter de 10 h 00 (heure locale), du 30 mai 1997 au 5 juin 1997, à l'endroit suivant : M. Alain Dumulong, conseiller responsable, Approvisionnement et services, Commission de la construction du Québec, 3530, rue Jean-Talon Ouest, Montréal (Québec) H3R 2G3.

Un montant de 50,00 \$ l'exemplaire complet (chèque visé, mandat ou argent comptant), payable à la Commission de la construction du Québec, est requis pour obtenir les documents d'appel d'offres. Ce montant n'est pas remboursable. Seuls sont admis à soumissionner, les entrepreneurs électriciens détenant une licence en règle émise par la Régie du bâtiment du Québec et qui auront obtenu les documents d'appel d'offres directement auprès de la Commission de la construction du Québec.

Une visite de chantier aura lieu le 9 juin 1997, à 10 h 30. Seuls les fournisseurs s'étant procurés le cahier des charges pourront assister à cette rencontre et obtenir des précisions ou des renseignements additionnels en vue d'élaborer leur soumission. Les soumissions doivent être déposées au Bureau des soumissions déposées du Québec, au 7875, boul. Louis-H. Lafontaine, bureau 100, Montréal-Est (Québec) H1K 4E4, au plus tard le 12 juin 1997, à 12 h 00.

La Commission de la construction du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Alain Dumulong
Conseiller responsable - Direction des ressources matérielles

APPEL D'OFFRES Institut de Cardiologie de Montréal N / Dossier 15-C-40724

L'Institut de Cardiologie de Montréal propriétaire, demande des soumissions pour des travaux d'aménagement de l'Unité d'un jour, au 5^e étage de l'île Centre.

Les documents contractuels pourront être obtenus à compter de 9 h, le vendredi 30 mai 1997 à l'adresse suivante :

Pierre Corriveau, architecte
5505, boulevard Saint-Laurent, espace 3012
Montréal (Québec)
H2T 1S6
Tél.: (514) 277-7876

contre un chèque visé non remboursable de 50 \$ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de quarante-deux mille dollars (42 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de vingt et un mille dollars (21 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de vingt et un mille dollars (21 000 \$).

Une visite des locaux, obligatoire à l'endroit des entrepreneurs généraux, aura lieu le vendredi 6 juin 1997 à 14 h. Le rendez-vous se fera dans le hall d'entrée de l'Institut de Cardiologie de Montréal, situé au 5000, rue Bélanger Est à Montréal.

Les soumissions seront reçues le vendredi 20 juin 1997, à 14 h à l'Institut de Cardiologie de Montréal, local C-1450, pour être ouvertes publiquement, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à recevoir la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Monsieur Alain Trotter
Coordonnateur des services du budget et de l'approvisionnement

2513724

Outremont

APPEL D'OFFRES

Fourniture d'un système pour l'émission automatisée des constats d'infraction de stationnement.

Des soumissions cachetées dans les enveloppes adressées et fournies à cette fin, portant la mention ci-haut seront reçues jusqu'à midi, le vendredi 13 juin 1997 au bureau du Directeur général, pour être ouvertes à 14 h à la salle du conseil, 530, avenue Davaar.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville d'Outremont. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formulaires ainsi que les enveloppes de retour, au bureau du Directeur de l'Approvisionnement, à l'hôtel de ville d'Outremont, 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

La Ville se réserve la faculté de conclure un contrat de crédit-bail relativement à l'acquisition du ou des biens faisant l'objet du présent appel d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

Mario Gerbeau, o.m.a.
Greffier de la Ville

2513022

A.O.I.H.I.

ASSOCIATION DE L'OUEST DE L'ÎLE POUR LES
HANDICAPÉS INTELLECTUELS, INC.

111, BOGEMAN, MONTE-CLAIR, QUE. H3B 2W3
TÉL.: (514) 694-7090 • FAX: (514) 694-6839

Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Silicon Valley

MERCREDI

Internet

JEUDI

Logiciels

VENDREDI

Technologie

Pour ceux qui souhaitent la mort du fax



Éric Bernatchez

collaboration spéciale

Attention, cet article est biaisé car, autant vous le dire tout de suite, je hais le fax ! Et je souhaite sa mort, rien de moins. Après des années passées à entendre les gens de diverses compagnies m'appeler pour me dire : « Monsieur Bernatchez, l'essai de vous envoyer un fax et ça ne passe pas ! » je suis au bord de la crise de nerfs. Vont-ils finir par comprendre qu'il y a des gens qui utilisent très peu le fax si bien qu'il n'est pas toujours en fonction ? Grrrrr !

En faisant le total des heures passées au téléphone à têter avec les faxeurs de différentes compa-

gnies, c'est bien deux ou trois semaines de ma vie qui y sont restées. C'est toujours la même chose. On vous dit : « Je vous envoie un fax dans un instant », mais finalement, ça prend plus de temps que prévu et on vous l'envoie 15 minutes plus tard, alors que vous n'y pensiez plus. Par réflexe, vous décrochez le téléphone en attendant la sonnerie et vlan ! les « Bzzzzit, bloup, bloup, bloup » du fax vous cassent les oreilles. Trop tard, il faut recommencer. Vous raccrochez en attendant un deuxième essai mais le faxeur, qui n'a rien compris, vous rappelle en personne pour vous dire que ça ne marche pas (Grosse nouvelle !), mais c'est lui qui tombe sur votre fax et vous l'entendez à travers le haut-parleur : « Bzzzzit Allo, bloup, ça, dzzzi, ne, bloup, marche, bzzzit, pas ». Et ça peut durer des heures comme ça !

Vous allez me dire de me faire installer une deuxième ligne mais j'en ai déjà une, sauf qu'elle sert pour Internet parce qu'il se passe des choses beaucoup plus intéressantes sur le Web que sur la ligne du fax.

Le fax s'est répandu au milieu des années 1980 alors que l'essentiel des PC étaient incompréhensi-

bles pour le commun des mortels. Le fax était plus facile mais il fallait une machine spéciale (ou un logiciel) et, pour que ça fonctionne bien, une ligne dédiée. Maintenant que l'Internet est aussi facile à utiliser que le fax, pourquoi ne pas faire un feu de joie avec tous les fax de la terre ?

J'en rêve. Et ça s'en vient tranquillement, avec des initiatives comme celle de Jay Muller, un musicien allemand connu sous le nom de « J », qui a pris un break de la musique pour faire du ménage dans le domaine du fax en fondant « Jfax », un service de « fax-to-e-mail » : en deux mots, les gens envoient leurs fax à un ordinateur qui les transforme en message Internet !

« J'ai fondé la compagnie après une tournée en Angleterre, explique « J ». Comme je me déplaçais, je n'arrivais pas à recevoir mes fax et j'aurais voulu m'abonner à un tel service mais ça n'existait pas. J'ai donc décidé d'en créer un ! »

Et de la demande, il y en a ! « J » n'a même pas encore commencé à annoncer officiellement son service

qu'il dit compter déjà près de 10 000 abonnés ! Des voyageurs de commerce, des travailleurs autonomes et même des grosses compagnies qui sont tombés par hasard sur le site de Jfax. Le service est d'ailleurs disponible à Montréal, Toronto et dans plusieurs villes américaines.

Ce genre de service hypothèque l'avenir du fax, mais ne suffira pas à le tuer, à mon grand regret. Il faudra pour cela que tous s'habituent à envoyer leurs documents, graphiques ou non, par courrier électronique, ce qui comporte plein d'avantages et peut même être plus confidentiel, en utilisant les méthodes de codage appropriées.

Un jour, même les messages vocaux transiteront par courrier électronique. Déjà, deux usagers qui ont des logiciels comme « Voice Mail » peuvent s'échanger des messages vocaux au lieu de courriels écrits. Idéal pour les paresseux du clavier.

D'ici peu, le protocole « VPIM » pour « Voice Protocol for Internet Messaging » devrait s'imposer comme standard et permettre aux

différents systèmes d'être compatibles, et même, de communiquer avec les boîtes vocales téléphoniques ordinaires comme la télé-réponse de Bell. Nortel (Northern Telecom) vient d'annoncer un système qui permettra de faire passer les messages vocaux Internet dans les boîtes vocales des abonnés du téléphone.

« Ainsi, explique Glenn Parsons, ingénieur chez Nortel, si vous habitez à Vancouver et que votre mère habite au Québec, avec trois heures de décalage horaire, vous allez pouvoir lui laisser un message vocal e-mail pendant qu'elle dort et elle le cueillera le lendemain dans sa boîte vocale, même si elle n'a pas Internet. »

Je n'en suis pas encore là, mais en attendant je viens de faire un geste qui devrait faire baisser mon niveau de pression sanguine : je me suis abonné à Jfax. Fini le tétage avec les fax, fini le fax ! Yé ! Domage que mon fax soit intégré à mon modem car je l'aurais fait brûler yif, en plein pendant une réception de document.

Jfax

www.jfax.com

On peut joindre l'auteur à son adresse électronique : bernatch@mink.net

L'art de recycler les circuits électroniques et les cellules grises

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Quand on pénètre dans le centre Recypro de Lachute, on a l'impression de s'enfoncer dans la caverne d'un Ali Baba à l'ère de l'électronique. Tout autour de la grande pièce vétuste issue des anciens (très anciens) locaux d'une usine de textile, gisent des centaines de carcasses d'ordinateurs démantelés. Les pièces, quand elles ne prennent pas le chemin du ferrailleur, serviront à reconstruire de nouveaux ordinateurs.

Qui seront vendus à des prix dérisoires, 29,95 \$ pour un 286 sans écran, mais avec clavier, 250 \$ pour un 386 DX, avec 4 Mo de mémoire vive et un écran 13 pouces VGA. Ah oui, et un clavier. Le tout, reconstruit habilement par des jeunes travailleurs qui, s'ils n'étaient pas là, seraient bénéficiaires de l'aide sociale et envisageraient l'avenir avec moins d'optimisme.

Une entreprise-école

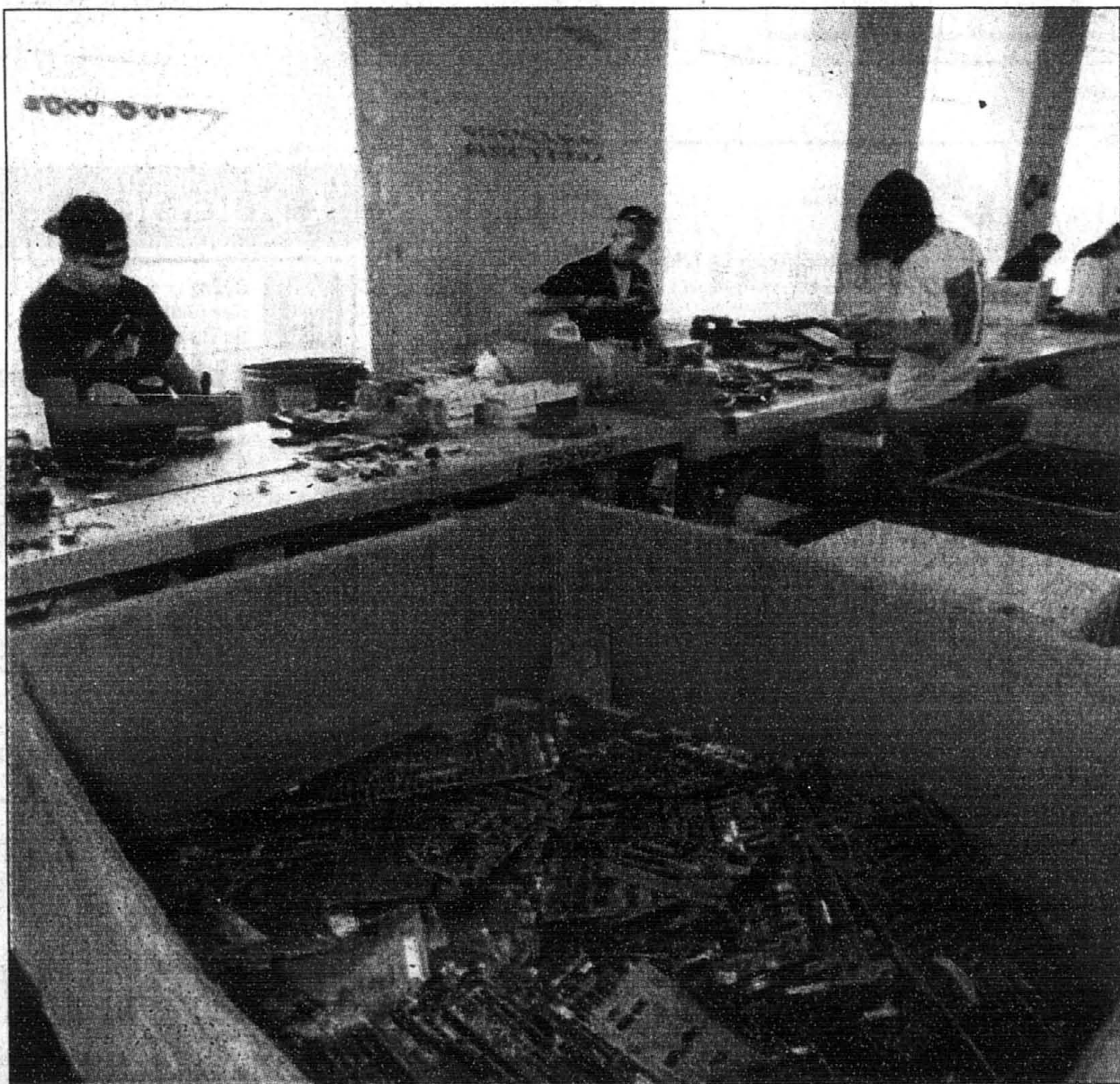
Recypro d'Argenteuil est une entreprise-école d'intégration socio-professionnelle spécialisée dans le recyclage et la récupération de matériel informatique. Mise sur pied en 1982 par la Fondation Godefroy Lavolette, un organisme sans but lucratif, elle a pour premier objectif d'apporter une aide morale, éducative et matérielle à des jeunes de 18 à 35 ans en difficulté d'adaptation et à leur fournir une intégration dans leur milieu.

Pour ce faire, l'école a choisi de se concentrer sur le recyclage du matériel informatique et ses composantes. Durant les mois les plus occupés, l'école accueille une trentaine de jeunes travailleurs à la fois. « Nous visons l'autonomie financière, personnelle et professionnelle de ces jeunes en leur offrant une formation technique et des atouts qui mettent à profit les connaissances qu'ils auront acquises ici, explique le responsable des communications et du développement Pierre Vaillancourt.

Et ça marche. Nous avons un taux de placement de 60 à 70 % ». L'école reçoit aussi l'aide de la Commission scolaire du Long-Sault et du centre Travail-Québec de Lachute.

La réussite de l'école, qui n'est ouverte que depuis septembre, est due en grande partie à Pierre Vaillancourt et Carlos Gisbert qui chapeautent tous les aspects du projet. En plus de guider les jeunes travailleurs, les deux responsables s'assurent de la viabilité du projet en vendant tout ce qui n'est pas verrouillé au sol.

Ils voient aux aspects du recyclage des appareils qu'ils reçoivent et



Les bacs de pièces à recycler attendent les acheteurs ou la cour de ferrailles. En arrière-plan, Éric Séguin et Patrice St-Denis.

sont en constante quête pour garnir leur propre parc informatique, tâche pas toujours facile quand les entreprises « oublient » parfois les recycleurs et balancent tous leurs ordinateurs, périphériques et autres au fond d'un terrain d'enfouissement, avec toutes les conséquences écologiques que l'on sait. « Ça me désole quand j'entends cela, confie M. Vaillancourt. Pour nous et pour l'environnement, c'est une catastrophe. »

C'est pourquoi ils s'efforcent de donner une nouvelle vie à toutes les composantes des appareils, aussi bien ceux qu'ils reconstruisent ou remettent en ordre, que les pièces réutilisables. Car, comme le

porc, toutes les pièces d'un ordinateur peuvent servir.

Le grillage qui protège le ventilateur placé à l'arrière du boîtier par exemple, se vend 10 cents à Recypro. Le clavier remis à neuf, 10 \$. L'imprimante Fujitsu parfaitement nettoyée, 50 \$.

Les autres pièces qui sont vraiment trop dénuées se retrouvent dans les cimetières des recycleurs où elles sont vendues au poids après avoir été triées par les employés en formation. Entre 10 et 15 tonnes chaque mois se retrouvent dans les fours pour y être recyclées. En tout, durant les périodes très occupées, l'école reçoit entre 3000 et 5000 tonnes de matière brute cha-

que mois et en retourne environ 35.

Les pièces recyclées viennent toutes avec une garantie. « Une garantie... de leurs limites, plaisante M. Vaillancourt. Blague à part, toutes les pièces font l'objet de nombreux essais, et devant les clients, nous faisons la démonstration de l'efficacité de chacune des pièces. »

Les jeunes travailleurs rencontrés par La Presse semblent y trouver leur compte. Pour Éric Séguin et Patrice St-Denis, le séjour à Recypro aura permis d'en connaître un peu plus sur le métier et surtout, sur eux-mêmes. Après avoir fait mille métiers, ils sont maintenant plus confiants et, comme les autres, espèrent trouver du boulot.

EN BREF

Cours d'Internet pour l'entreprise

Des sessions de travail sont offertes aux dirigeants d'entreprises qui veulent emprunter le virage technologique, mais qui s'interrogent sur la meilleure façon de s'y prendre. Un premier séminaire sera offert le 3 juin par Jean Lalonde, auteur du guide *Internet au bout des doigts* et fera le point sur le pourquoi, le quand et... le comment. Intitulée « Planifier votre entreprise sur Internet : l'essentiel ! », la session portera sur le contenu qui doit être diffusé, la conception, les consultants à retenir, la meilleure façon d'attirer les regards sur le site, etc. Planifier Internet dans son univers exige plusieurs expertises qu'il faut déterminer avant de commencer. Ou en suivant un cours ! Pour renseignements : 353-0704

Cybermonde, l'exposition qui remplace Images du Futur

Après 11 ans, l'exposition Images du Futur cède sa place à un nouvel événement multimédia intitulé Cybermonde. Tenu dans les mêmes locaux, soit La Cité des arts et des nouvelles technologies de Montréal, Cybermonde, qui ouvre ses portes demain, propose de réunir des artisans internationaux qui ont réalisé des oeuvres multimédia touchant le monde ludo-éducatif. Monté de toutes pièces par la même équipe qui a dirigé Images du Futur ainsi que le Café électronique, Cybermonde a des airs de famille avec son prédécesseur. Les visiteurs (tous les âges) pourront voir des oeuvres originales d'artistes qui ont utilisé des nouvelles technologies pour exprimer leurs états d'âme. En prime, les intéressés pourront tester des cédéroms ainsi qu'aller se balader sur Internet, car le prix d'entrée permettra d'accéder aux postes Internet sans limite de temps. La Cité des arts et des nouvelles technologies de Montréal, 849-1612

Bernard Voyer en route vers le troisième pôle

Fidèle à lui-même, Bernard Voyer vient de lancer un magazine Web tout à fait captivant qui annonce son prochain défi, l'escalade du mont Everest. Pourquoi maintenant ? Car il y a 44 ans, le 29 mai 1953, Edmund Hillary et Norgay Tenzing foulaient pour la première fois le toit du monde. Coïncidence ou non, Bernard va tenter l'ascension à l'âge de 44 ans... Les « amoureux d'aventure », comme il les appelle, pourront suivre à la fois les anciennes expéditions et cette prochaine.

www.bernard-voyer.com

Marie-Andrée Amiot
technologie@lapresse.com

Posez un geste simple, concret et direct pour aider des familles cet été

un rang pour ceux qui ont faim

La Presse, l'émission Fleurs et jardins et la Fédération des Moissons du Québec, vous invitent à semer un rang de bons légumes et à partager votre récolte avec ceux qui ont faim.

La récolte aura lieu le dimanche 24 août prochain. Surveillez nos annonces pour tous les détails.



La Fédération des Moissons du Québec

Groupe La Mutualité

La Presse